

INFOS MENTHO'

BULLETIN MUNICIPAL

MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT
MARS 2025

Le mot du Maire

2 - Le mot du Maire

3 - L'équipe du conseil municipal

4 - Comptes administratifs

6 - Fêtes et cérémonies

12 - Travaux

16 - Urbanisme

19 - Plan Communal de Sauvegarde

20 - Eau

16 - Social

22 - École

24 - SIVU de Montloup

25 - Conseil Municipal des Enfants

26 - Vie associative

36 - Numérique

38 - Recommandations / Réglementation

40 - Communauté de Communes

41 - Intercommunalité

46 - Environnement

50 - Tri et collecte des déchets

51 - Informations pratiques

52 - Adresses utiles

54 - État civil

55 - À vos agendas...

Chères administrées, chers administrés,



Je profite de cet éditorial pour d'abord, **remercier toutes les personnes** qui contribuent de près ou de loin au bon fonctionnement de notre village, en l'occurrence les associations de la commune qui, toute l'année, par leurs différentes manifestations contribuent à tisser le lien social : les sapeurs-pompiers, l'équipe enseignante, notre facteur Mathieu, le personnel communal et celui du SIVU de Montloup ainsi que toute l'équipe municipale pour leur implication à mes côtés.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs chantiers. **Renforcer le réseau d'eau potable** a été l'une de nos priorités. Ainsi, avec la réparation de la fuite de la conduite reliant le captage de Combette avec son réservoir, une dizaine de m³ d'eau/jour ont été gagnés.

Parallèlement, d'autres dossiers ont été menés comme la réalisation du **marquage au sol** sur l'ensemble de la voirie communale, les réfections de la **croix du cimetière**, de la **voie communale de Charmont**, du **pont « Poncet »** à la route du Moulin, le renforcement électrique au Chef-Lieu et à Véronnex, le **renforcement des réseaux électriques, des écommunications** et de **l'éclairage public à Mionnaz**.

Concernant **l'aménagement** d'une partie de la **place de l'église**, l'appel d'offres a été attribué à l'entreprise SAS Degeorges. Le début des travaux est prévu pour le mois de mars, pour une durée de 4 mois. Au programme, **création de places de parking, installation de toilettes publics, déplacement et réfection du monument aux morts**.

En 2025, la priorité sera toujours axée sur le **réseau d'eau potable** avec la réalisation d'une **interconnexion** avec la commune de **Thusy** qui permettra d'injecter le volume d'eau manquant, soit environ 10 m³/jour, sur **la conduite d'adduction des sources de Combette vers le réservoir de Combette**. Ce raccordement alimentera la station de pompage, puis, le reste de la commune.

Une pré-étude, menée par le cabinet « Longera » a été lancée pour l'aménagement du **parking de la mairie**. Il est prévu de créer des **places de parking supplémentaires, une aire de jeux** et un **terrain multisports**, très attendus par nos plus jeunes.

Au niveau **scolaire, l'ouverture d'une 6e classe** vient d'être confirmée par l'académie, pour la rentrée 2025. En concertation avec l'équipe enseignante, la bibliothèque actuelle sera déplacée dans l'ancienne mairie afin d'aménager cette pièce, en salle de classe. La commission de sécurité du SDIS a été sollicitée afin de donner son accord.

Concernant la **Communauté de Communes Usses et Rhône (C.C.U.R.)**, les 10 **conteneurs semi-enterrés** d'ordures ménagères seront installés ce printemps en remplacement des bacs à roulettes actuels. Autre dossier sur lequel nous attendons des réponses, il s'agit de **l'assainissement collectif sur les secteurs de Montloup et du Chef-Lieu**.

Au niveau international, les crises s'enchaînent, les catastrophes se suivent, l'insécurité demeure... **J'espère que 2025 sera une année plus clémente et plus tolérante...**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Didier Galmiche



De gauche à droite: M. Lejeune, J. Gayet, J. Bijasson, G. Barrioz, C. Balleydier, D. Galmiche, N. Mermillod-Anselme, L. Baudillon, F. Bibollet, D. Leghat, D. Lenoir, M. Langlois, É. Buchet, A. Deline, M. Jund

VOS CORRESPONDANTS DE HAMEAUX

Didier Galmiche Maire 06 87 37 08 16	Mortéry Christophe Balleydier 06 86 56 74 38
La Blangelée / Doucy Djamel Leghat 07 71 75 16 06	Péricolomb / Veronnex Adrien Deline 06 43 73 57 35
Montloup Laurent Baudillon 2ème adjoint 06 17 66 05 08	Chez Davy Fabrice Bibollet 06 20 02 76 65
Pavully Gilles Barrioz 3ème adjoint 06 17 98 41 69	Chainaz / Combette Mathias Langlois 07 76 69 15 26
La Côte Mireille Lejeune 06 09 49 92 09	Chainaz / Combette Marianne Jund 06 27 96 40 27
La Côte Eric Buchet 06 79 74 44 16	Foraz Nathalie Mermillod-Anselme 1ère adjointe 06 19 20 66 65
Mionnaz Nord Jocelyne Bijasson 06 15 20 21 34	
Mionnaz Julien Gayet 06 79 97 92 47	

Les correspondants de hameaux sont les conseillers municipaux avec qui les habitants peuvent avoir plus de proximité. Ce sont également vos points de contact pour tout signalement qui nécessite d'être relayé au niveau du conseil municipal.

Budget principal

Fonctionnement

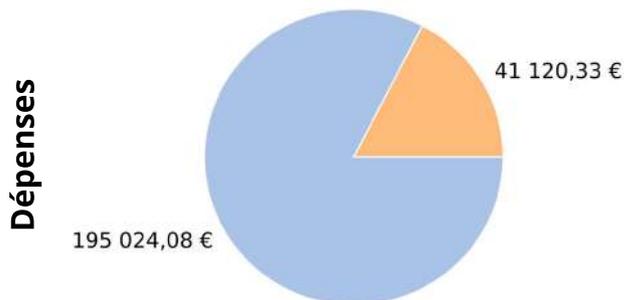


Dépenses	Montant	Part
Charges à caractère général (électricité, assurance, entretien voirie, ...)	202 795.74 €	30.39 %
Charges de personnel	158 646.94 €	23.77 %
Atténuations de produits (FNGIR, FPIC)	50 739.00 €	7.60 %
Autres charges de gestion (participation SIVU, contribution SDIS, indemnités élus, subventions, ...)	239 941.34 €	35.95 %
Charges financières	4 689.72 €	0.70 %
Opérations d'ordre entre sections	10 583.36 €	1.59 %



Recettes	Montant	Part
Atténuations de charges	352.10 €	0.04 %
Produits des services du domaine et ventes diverses	675.00 €	0.07 %
Impôts et taxes (ventes biens btis, ...)	109 699.00 €	11.49 %
Fiscalité locale (impôts directs, taxe pylônes électriques, ...)	397 887.43 €	41.68 %
Dotations et participations	248 826.62 €	26.07 %
Autres produits de gestion courante (loyers)	15 163.46 €	1.59 %
Excédent de fonctionnement 2023	182 034.89 €	19.07 %

Investissement



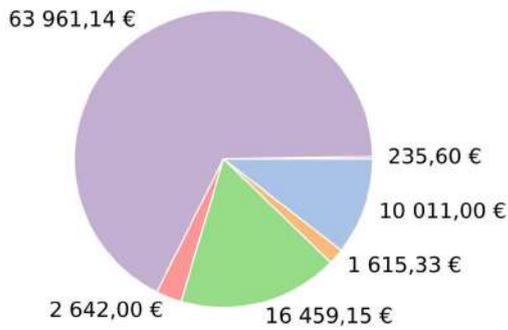
Dépenses	Montant	Part
Immobilisations corporelles (route de Charmont, clôture école, ...)	195 024.08 €	82.59 %
Emprunts et dettes	41 120.33 €	17.41 %



Recettes	Montant	Part
Subventions d'investissement	6 117.60 €	0.83 %
Dotations et fonds divers (excédent de fonctionnement 2023, ...)	485 167.57 €	65.68 %
Opérations d'ordre entre sections	10 583.36 €	1.43 %
Excédent d'investissement 2023	236 765.77 €	32.05 %

Exploitation

Dépenses



Dépenses	Montant	Part
Charges à caractère général (fournitures, analyses eau, ...)	16 459.15 €	17.34 %
Atténuations de produits (redevance agence de l'eau)	10 011.00 €	10.55 %
Autres charges de gestion courante	235.60 €	0.25 %
Charges financières	1 615.33 €	1.70 %
Charges exceptionnelles	2 642.00 €	2.78 %
Opérations d'ordre entre sections	63 961.14 €	67.38 %

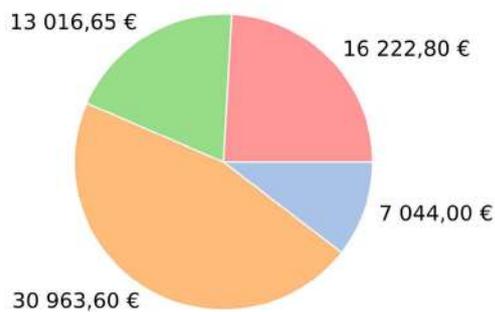
Recettes



Recettes	Montant	Part
Vente des produits (vente d'eau)	87 942.57 €	52.61 %
Autres produits de gestion courante	1 527.56 €	0.91 %
Opérations d'ordre entre sections	16 222.80 €	9.71 %
Excédent d'exploitation 2023	61 461.75 €	36.77 %

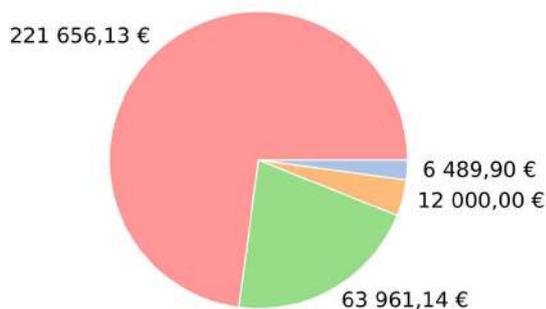
Investissement

Dépenses



Dépenses	Montant	Part
Immobilisations incorporelles (frais d'études, ...)	7 044.00 €	10.47 %
Immobilisations corporelles (réfection conduite à Combette, ...)	30 963.60 €	46.04 %
Emprunts et dettes assimilées	13 016.65 €	19.36 %
Opérations d'ordre entre sections	16 222.80 €	24.12 %

Recettes



Recettes	Montant	Part
Subventions d'investissement (réfection conduite à Combette, ...)	6 489.90 €	2.13 %
Dotations et fonds divers	12 000.00 €	3.95 %
Opérations d'ordre entre sections	63 961.14 €	21.03 %
Excédent d'investissement 2023	221 656.13 €	72.89 %

Commémoration du 8 Mai



En présence des sapeurs-pompiers,
des anciens combattants et des porte-drapeaux.

Fête des mères

Dimanche 26 mai 2024, la municipalité a invité toutes les mamans de la commune à célébrer "la Fête des Mères". Une quarantaine de mamans et leur famille ont répondu présentes. Une rose leur a été offerte après le discours de M. le Maire. La cérémonie s'est clôturée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.



Commémoration du 11 novembre

Le lundi 11 novembre 2024, tout le village était invité à la commémoration des morts pour la France en présence des sapeurs-pompiers, anciens combattants et portedrapeaux.



A cette occasion, le conseil municipal des enfants a fait sa première sortie officielle. Les enfants ont lu chacun à leur tour des lettres de poilus, tandis que le discours de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) a été lu par Denise Blanck.



Une gerbe a été déposée par deux jeunes sapeurs-pompiers.



Une belle réussite pour notre deuxième repas des aînés en ce dimanche 1er décembre.

Le thème choisi était Les Jeux Olympiques de Paris, fait marquant de cette année.

Les enfants de l'école ont réalisé la décoration de la salle, ainsi que les sets de table tandis que le traiteur "Mille et Une Saveurs" a confectionné un repas typiquement parisien.



Nos deux doyens du jour, Simone Coissard et André Vittet ont été mis à l'honneur et un présent leur a été offert.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance très conviviale en écoutant Fabrice à l'accordéon ou en jouant à la belote.

Chaque convive a également participé à la pesée du panier garni, préparé par les élus.

Le gagnant, Jean-Paul Bréchet, a trouvé le poids exact et est donc reparti avec le panier.



Repas des aînés



L'abbé Louis Aegerter, nouvellement installé, a été présenté à l'assemblée.



Défilé de tracteurs illuminés par les Jeunes Agriculteurs

Un défilé haut en couleurs.

Les jeunes agriculteurs de Frangy/Seyssel ont donné rendez-vous à Montloup, pour leur très attendu défilé de tracteurs de Noël, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Beaucoup de monde avait fait le déplacement pour admirer les tracteurs et remorques décorés et illuminés pour l'occasion.

Cette initiative est née l'année de la COVID pour divertir les habitants. Depuis, chaque année, à la demande des communes, les jeunes agriculteurs sont attendus de toute part. En ce premier jour d'hiver, malgré des températures de saison, l'effervescence était bien là.

Après Menthonnex-sous-Clermont, direction Clermont, Droisy, en passant par Seyssel, pour finir à Usinens. Nicolas Rannard, J.A., a précisé que cet événement était l'occasion d'animer les villages et qu'il était très content d'y contribuer.



Défilé de lampions par les enfants

A la tombée de la nuit, encadrés par des tracteurs illuminés de guirlandes, les enfants ont fièrement défilé de l'école jusqu'à l'église avec des lampions suivant les tracteurs des Jeunes Agriculteurs.



Vœux du maire

Le samedi 4 janvier 2025, **Didier Galmiche** a présenté ses vœux devant une assemblée nombreuse. Étaient présents les élus, la gendarmerie de Frangy, les sapeurs-pompiers de Chilly/Menthonnex et le conseil municipal des enfants.

Son discours a débuté par l'énumération des principales réalisations de 2024, suivie des projets pour 2025 : aménagement de la place de l'église, interconnexion avec la commune de Thusy pour le réseau d'eau potable, pré-étude pour l'aménagement autour de la mairie, et mise à jour du plan communal de sauvegarde.



Ensuite, **Delphine Lenoir**, présidente du **SIVU** de Montloup (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), a pris la parole. Elle a exposé les différentes missions du SIVU, telles que la garderie et la cantine scolaire de l'école, ainsi que la construction d'un nouveau préau. Par ailleurs, Delphine Lenoir a présenté le Conseil Municipal des Enfants, récemment installé et placé sous l'égide du SIVU.

Enfin, **Christian Vermelle**, Vice-Président de la CCUR, a dressé le bilan de l'année 2024 et les projets à venir au niveau de la Communauté de Communes Usses et Rhône



Joyeux Anniversaire Lucienne

Dimanche 02 février 2025, **Lucienne Taillefert**, que tous appellent **Lulu**, a fêté ses **100 ans** avec ses proches à l'EHPAD "Le Parmelan" à Annecy.

Elle habitait et tenait l'auberge du chef-lieu de Menthonnex-sous-Clermont. Lieu très fréquenté puisqu'il faisait office de café-tabac, pompe à essence, restaurant occasionnel, distributeur de journaux et chambres d'hôtes l'été.

A sa retraite, Lulu s'occupait à fleurir sa maison aux Tissotes, à faire le jardin et fréquentait assidûment le club des anciens "Le Renouveau".

En 2018, elle intègre l'EHPAD où elle se fait d'excellentes copines pour partager diverses activités dont la Belote, le Sudoku, etc.

C'est en présence de ses enfants, de sa famille et de Monsieur le Maire, Didier Galmiche, et son épouse, que s'est déroulé cet anniversaire.



Didier Galmiche et Lucienne Taillefert



Électricité

Mionnaz :

- Enfouissement et renforcement électrique
 - montant total de **84 215 € HT**
 - subventionnable à hauteur de 75% par le Syndicat d'Électricité et de Services de Seyssel (S.I.E.S.S)
 - reste à charge de la commune : **21 054 € HT**

Du Chef-lieu à Véronnex :

- Enfouissement partiel et renforcement électrique
 - montant prévisionnel de **465 000 € HT**
 - financé à 100% par le S.I.E.S.S.

Voirie

Des travaux de voirie ont été effectués

- **curage de fossés**
- **réfection de routes communales**
 - route de Charmont par Macadam, montant **174 462 € TTC**
 - pont "Poncet" par 2D Rénov', pour un montant **2 376 € TTC**
- **marquage au sol** : traversée de Mionnaz et la Côte, Chef-lieu, Montloup par Proximark pour un montant **15 908.76 € TTC**



Pont "Poncet" de 1844 sur la route du moulin



Route de Charmont



Cimetière

La croix, qui penchait dangereusement, bénéficie d'un socle tout neuf. Elle a également été nettoyée et la gravure refaite.

Travaux effectués par l'entreprise Gandy Pompes Funèbres, montant **3 750 € TTC**

Bâtiments

Sécurisation de la cour de l'école (fin novembre 2024) :

- pose d'une grille sur le mur existant
- pose de garde-corps aux fenêtres de l'étage

Travaux effectués par l'entreprise Lopez, pour un montant de **7 710 € TTC**



Réseau d'eau

La réfection de **conduite d'eau entre le captage et le réservoir de Combette** a été faite par l'entreprise Desgeorges TP pour un montant de **26 000 € TTC**, subventionné à hauteur de 6 500€ par le Département.

Cela a permis de récupérer une perte estimée à 2200m³ sur une année (soit 6% de la consommation totale de la commune).

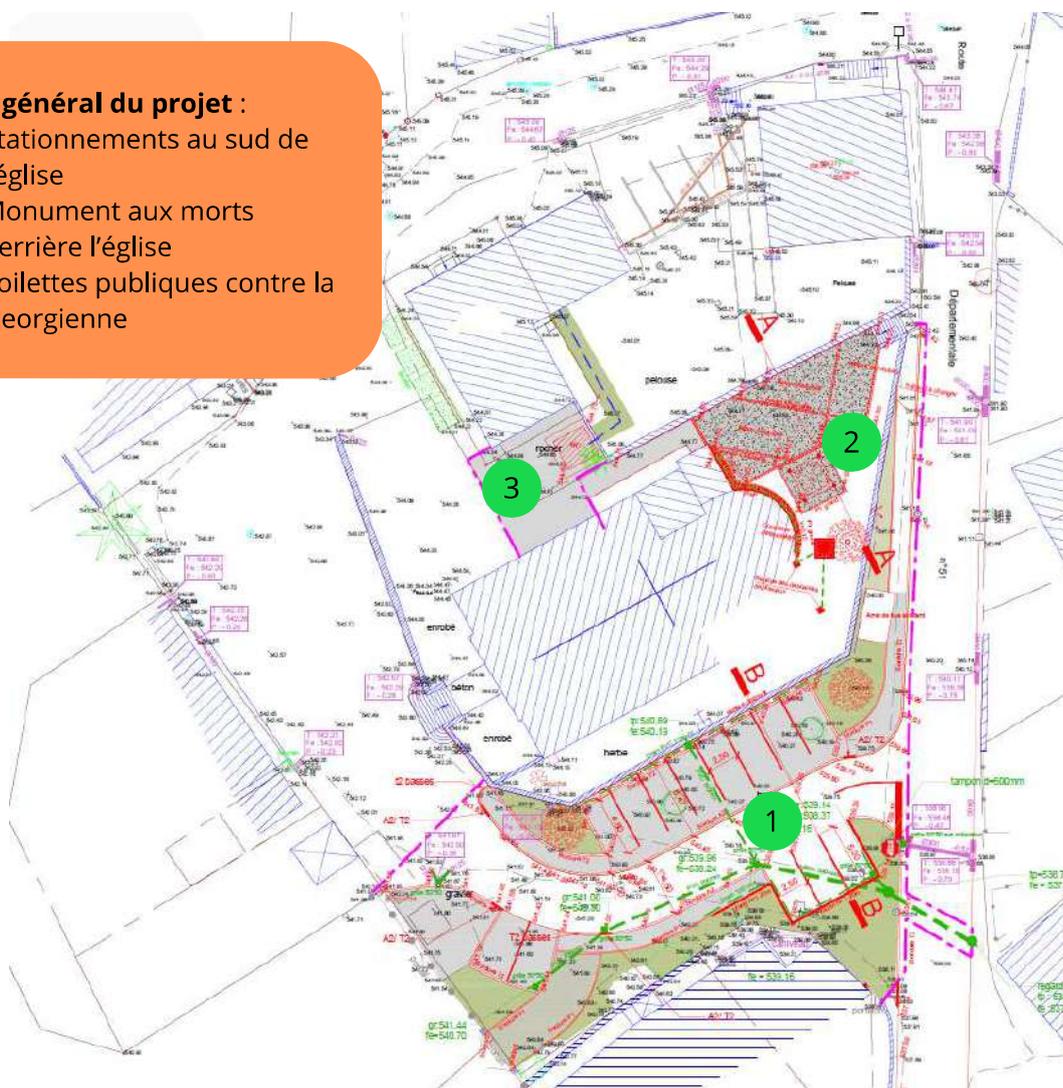


Autres aménagements

- Réouverture et nettoyage de chemins dans Charmont (Charmont dessous, Chainaz, Vérouse)
- Mise en place de poubelles dans les abrisbus, montant **804 € TTC**
- Achats de vitrines extérieures, montant **4 784.40 € TTC** (pose prévue début 2025)
- Achats panneaux voirie, montant **2 174.33 € TTC**
- Site internet, montant **1 106.40 € TTC** (mise en ligne prévue en 2025)
- Bureau d'études Longeray pour les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise, montant **15 833.05 € TTC**

Plan général du projet :

1. Stationnements au sud de l'église
2. Monument aux morts derrière l'église
3. Toilettes publiques contre la Georgienne



Aménagement du Chef-Lieu

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique entre le Chef-Lieu et Véronnex nous donnent l'opportunité de réaménager les environs de l'église :

- reprise **de la voirie et création de places de stationnement**,
entreprise SAS Degeorges pour un montant de **181 861 € HT**
- restauration et le déplacement du **monument aux morts**
entreprise Gandy Pompes Funèbres pour un montant de **20 158.50 € TTC**
- installation des **toilettes publiques**
entreprise Sanisphère pour un montant de **18 885 € HT**

Les travaux commencent en mars 2025.

Les subventions ont déjà été validées :

- plan ruralité du département : 40% du montant HT fin de travaux
- plan régional : **60 000 €** (aménagement)
- département : **16 100 €** (monument aux morts)

Voirie

Des travaux de voirie vont être effectués

- entretiens courants : **curage de fossés**
- réfection et entretien de **routes communales et de chemins ruraux**
- **installation de panneaux clignotants** de rappel de passages piétons (Mionnaz et la Côte)



Ordures ménagères

Dans le cadre du programme d'enfouissement des containers d'ordures ménagères mené par la Communauté de Communes **Usses** et **Rhône**, l'année 2025 verra le remplacement des 56 bacs de 750 litres des 10 points de collecte par 10 containers semi-enterrés de 5000 litres répartis sur 4 points de collecte (La Côte, le cimetière, Mortéry, Chainaz/Combette).

Le terrassement et l'installation sont à la charge de la commune, la fourniture du container est à la charge de la CCUR.

Participation de la commune estimée à **35 000 €**.



Réseau d'eau

- Une **connexion de notre réseau d'eau avec celui de la commune de Thusy** (liaison de Planchamp à Combette) est à l'étude, afin d'assurer un approvisionnement de secours. Les démarches avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, ainsi que les études techniques et financières sont en cours de finalisation.

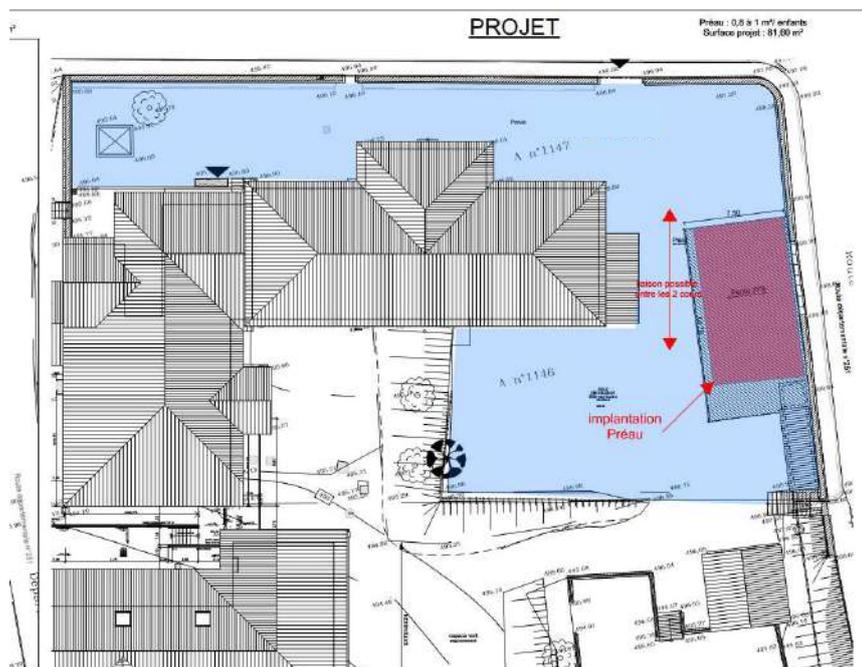
Une demande de subvention est faite sur une estimation des travaux à hauteur de **126 000 € HT**



- Les investissements relatifs au **système de télérelève des compteurs des réservoirs** ainsi que **le traitement de l'eau**, seront étudiés lors de la préparation du budget 2025.

Bâtiments

- Des travaux majeurs sont prévus au niveau du **préau de l'école**, avec la démolition de l'existant très vétuste et la création d'un nouveau préau plus grand. Ces travaux seront **financés par le SIVU de Montloup** et prévus en 2025-2026.



- **L'ouverture d'une classe** supplémentaire est **confirmée** pour la rentrée 2025. Les aménagements nécessaires à cette création de classe seront effectués durant le printemps 2025, dans la bibliothèque du bâtiment élémentaire.

Aménagements divers

- Changement des panneaux d'affichage municipaux par des vitrines dans certains hameaux
- Pose de barrières sur le chemin rural de la Tirelire

Déclarations préalables

Nom	Objet	Adresse	Décision
Saadi	Réfection toiture + pose de 2 fenêtres de toit	330, route des Casernes	non opposition le 22/03/2024
Roux	Pose de clôture + portillon	226, chemin de la Croix	non opposition le 31/01/2024
Jund	Création avant toit + abri four	162, route des Molasses	refusé le 01/02/2024
Picot	Changement de destination	120, chemin du Bois de La Levay	non opposition le 01/02/2024
SCEA Camalières	Réfection toiture	La Côte	non opposition le 23/02/2024
Mugnier	Réfection toiture + façades sur grange existante	Pavully	non opposition le 27/02/2024
Coelho	Réfection toiture + ajout d'une fenêtre de toit	25, montée de la Bruyère	non opposition le 19/03/2024
Lapierre	Abri de jardin	41, impasse des Etouvières	non opposition le 03/04/2024
Fournier	Réfection toiture	103, route des Lavoirs	non opposition le 14/03/2024
Frullino	Clôture	89, route des Lavoirs	non opposition le 22/03/2024
Langlois	Pergola bio climatique	436, route de Coucy	non opposition le 14/03/2024
Gibaud	Modification des menuiseries extérieures	245, route des Casernes	non opposition le 22/03/2024
EDF ENR	Panneaux photovoltaïques	17, chemin du Détroit	non opposition le 29/03/2024
Langlois	Auvent sur porte d'entrée	436, route de Coucy	non opposition el 16/04/2024
Donda	Réfection toiture de la remise + suppression 2 fenestrons	83, chemin des Grands Prés	tacite le 02/05/2024
Janioud	Piscine hors sol	45, place de l'Eglise	non opposition le 17/04/2024
Sogan	Abri de jardin	Combette	non opposition le 17/04/2024
Eco perf habitat	Panneaux photovoltaïques	9, chemin des Châtaigniers	non opposition le 19/04/2024
Mermillod-Anselme	Division en vue de construire	La Côte	Refusé le 07/05/2024
Cartier	Réfection toiture + modification de façade	91, chemin de l'Hypothèque	non opposition le 30/04/2024
Thiémonge	Clôture	173, chemin de la Croix	non opposition le 07/05/2024
Delauw	Clôture + ravalement de façade	652, route de Genève	non opposition le 07/05/2024
Dériaz	Réfection toiture hangar + des 2 tours	29, route de Genève	non opposition le 14/05/2024
Stoll	Réfection toiture + suppression cheminée	47, route des Molasses	non opposition le 24/05/2024

Ravoire	Modification façade	24, route des molasses	non opposition le 25/06/2024
Gan Energy	Panneaux photovoltaïques	242, route de Genève	non opposition le 07/06/2024
Mairie de Menthonnex	Clôture sur muret	1940, route du Creux de la Scie	non opposition le 14/06/2024
Gayet	Panneaux photovoltaïques	13, impasse des Champs Froids	non opposition le 21/06/2024
Raginel	Réfection d'un pan de toiture	354, route des Casernes	non opposition le 21/06/2024
Hogert	Panneaux photovoltaïques	9, chemin des Châtaigniers	non opposition le 04/07/2024
Gayet	Pergola	13, impasse des Champs Froids	non opposition le 10/07/2024
Parsoud	Reconstruction d'un rucher existant	Montloup	Refusé le 30/07/2024
Hermeline	Abri	2349, route de Mortery	non opposition le 26/08/2024
Aulagnier	Modification de façade	251, route des Casernes	non opposition le 27/09/2024
Hochart	Clôture	85, route des Molasses	non opposition le 27/09/2024
Eco Perf habitat	Panneaux photovoltaïques	188, chemin de La Croix	non opposition le 15/10/2024
Petit Jean	Abri jardin	34, chemin de la Molassière	Refusé le 09/10/2024
Cadoux	Modification façade nord	87, ancien chemin de Coucy	non opposition le 11/10/2024
Gallay Electricité	Panneaux photovoltaïques	41, impasse des Champs Froids	non opposition le 19/11/2024
Herberie de Foraz	Abri de jardin	Foraz	non opposition le 21/11/2024

Permis de construire

Demandeur	Adresse du projet	Nature des travaux	Décision
Chêne	1714, route de Foraz	Bâtiment agricole	classé sans suite le 09/02/2024
Chêne	1714, route de Foraz	Bâtiment agricole	accepté le 05/04/2024
Daniel	858, route de Veronnex	Serres agricoles	accepté le 27/06/2024
Springer-Mermety/Springer	115, route des Treiges	Changement de destination-Transformation d'un ancien séchoir à tabac en habitation	accepté le 05/07/2024
Parsoud	Montloup	Reconstruction d'un rucher existant	accepté le 08/11/2024
Blondeau	Chemin de Bois de La Levay	Maison individuelle	accepté le 21/10/2024

Quelles démarches pour quels travaux ?

Véranda, terrasse couverte, abri de jardin, appentis

- < 5 m² : respect du règlement *
- de 5 m² à 20 m² : D.P.
- > 20 m² : P.C.

Serre

- < 5 m² : respect du règlement *
- > 5 m² ou hauteur > 1.80 m : D.P.

Travaux d'extension ou de création de surface

- < 20 m² : D.P.
- > 20 m² : P.C.



Clôture, mur de clôture

- D.P.

Piscine

- < 10 m² non couverte, restant moins de 3 mois : respect du règlement *
- < 100 m² et hauteur couverture < 1.8m : D.P.
- > 100 m² : P.C.

Panneaux solaires / photovoltaïques, fenêtre de toit

- D.P.

Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant

- ravalement de façade, isolation extérieure, changement de menuiserie, couverture, ... : D.P.

Terrasse non couverte

- sans surélévation : respect du règlement *
- surélevée < 5 m² : respect du règlement *
- surélevée de 5 m² à 20 m² : D.P.
- surélevée > 20 m² : P.C.

- **D.P.** : Déclaration préalable
- **P.C.** : Permis de construire
- * **respect du règlement** : le règlement du P.L.U.I. doit être respecté (couleurs, matériaux, pentes, distances, ...) mais aucune déclaration n'est requise

Ces indications dépendent des zones du P.L.U.I. et sont notamment plus restrictives en zone agricole.

Nouveau : la Saisine par Voie Electronique (SVE)

Ce service est accessible pour les 26 communes de la CCUR via le site <https://pu.rgd.fr>

la dépose en version papier est toujours possible en mairie

Une question

- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319
- secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil opérationnel essentiel pour le Maire et la commune. Il permet d'organiser la gestion de situations de crise telles que les catastrophes naturelles (incendies, inondations, intempéries), les interruptions de services essentiels (comme l'eau potable), les pandémies ou encore les accidents nucléaires.

Les objectifs principaux du Plan Communal de Sauvegarde sont les suivants :

- **protéger la population**
- **anticiper les situations de crise** : détecter les risques, évaluer leur impact potentiel et prévoir les mesures nécessaires pour y répondre
- **informer et alerter** rapidement les habitants et leur transmettre les consignes de sécurité en temps réel
- **maintenir la continuité des services essentiels** (eau, électricité, accès aux soins)
- **réduire l'impact des incidents** sur la vie collective, les infrastructures et l'environnement
- **planifier des actions pour le rétablissement** rapide de la situation après la crise.



Devenez référent de hameau et participez activement à la sécurité de votre commune !

Devenir référent de hameau pour :

1. relayer les informations d'urgence
2. coordonner l'entraide locale
3. sensibiliser aux risques
4. servir de lien avec la mairie



Intéressé.e ? Vous devez...

Être majeur.e

Contactez la mairie

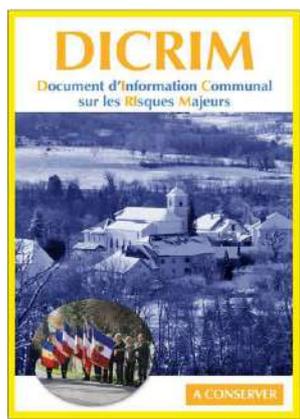
✉ mairie@menthonnex74270.fr

☎ 04 50 69 60 98

Vous participerez à une formation aux situations d'urgence

Le Plan Communal de Sauvegarde de Menthonnex-sous-Clermont a été actualisé en février 2025. Ce travail de mise à jour a été coordonné par Michel Rohan et Nathalie Mermillod-Anselme.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Contrairement au PCS, le **DICRIM** n'est pas confidentiel et est destiné à être largement diffusé. C'est un document d'information sur les risques majeurs auxquels la commune peut être confrontée. Il est consultable en ligne ou en mairie.

<https://www.menthonnex74270.fr/dicrim>

Systeme national d'alerte FR-Alert

Messages d'alertes géolocalisés : en cas de crise, un message d'alerte est envoyé automatiquement sur tous les téléphones mobiles situés dans la zone géographique concernée. Un signal sonore et visuel est alors émis, même en mode silencieux.

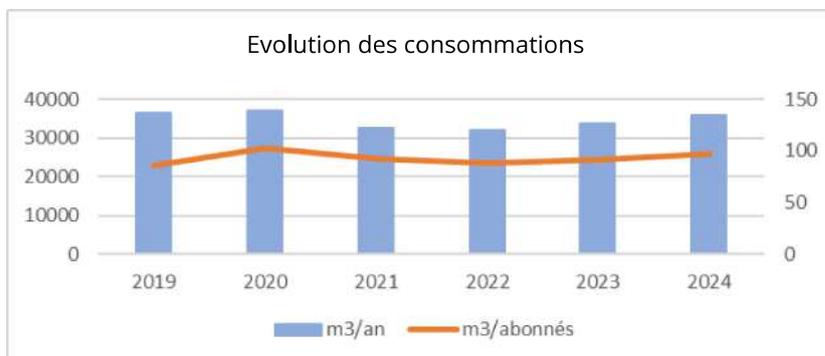
Informations et consignes de sécurité : les alertes contiennent des détails précis sur l'incident en cours ainsi que les consignes à suivre pour assurer la sécurité des personnes (mise à l'abri, secteurs à éviter, ...).



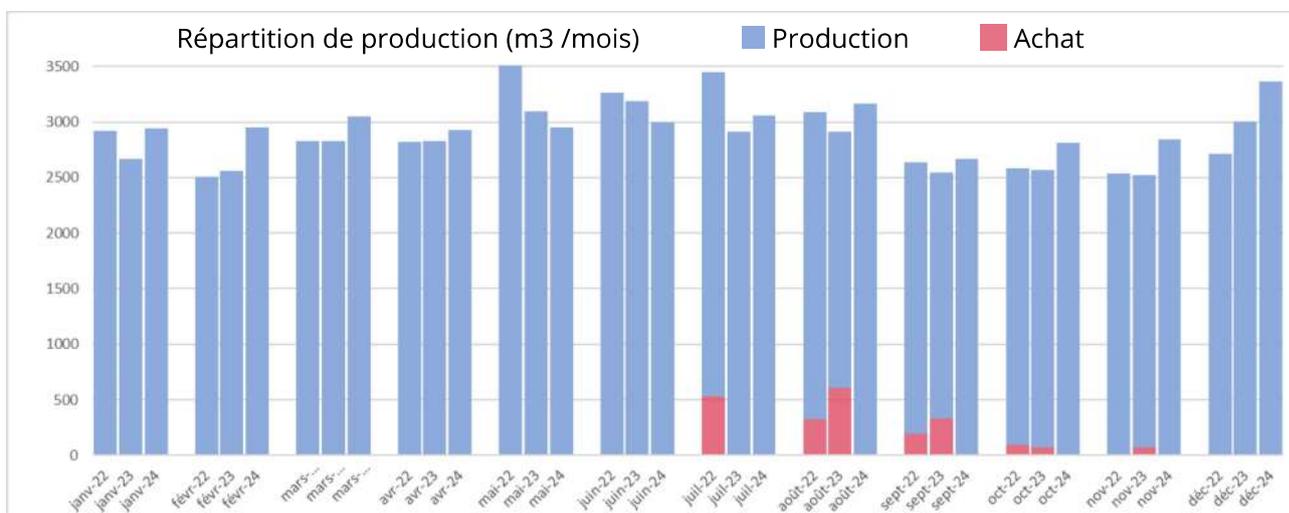
<https://fr-alert.gouv.fr>

La commune autonome, mais une consommation en hausse

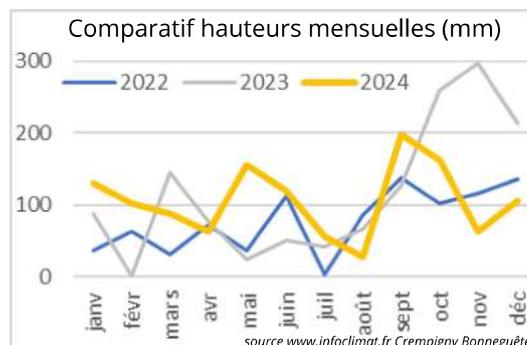
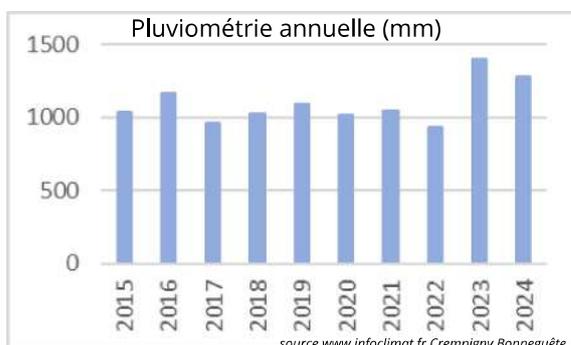
Cette année la commune n'a pas été en manque d'eau et n'a donc pas eu recours à l'achat d'eau à l'extérieur, d'une part, grâce à une pluviométrie abondante et d'autre part grâce aux réparations effectuées sur le réseau (voir page travaux).



Notre consommation est en légère augmentation mais reste inférieure à la moyenne nationale par foyer (97m³ contre 115m³ pour la moyenne nationale). Le nombre d'abonnés est constant autour de 365.



La répartition de la production au fil des mois est plutôt stable : le pic de mai à août est moins marqué que les années précédentes, cela montre une sensibilité de la population aux problématiques de ressources.



Le cumul de pluie de 2024 est légèrement inférieur à celui de 2023 mais reste un des plus importants de ces 10 dernières années. Les mois de mai, juin et juillet de 2024 ont été particulièrement arrosés ce qui nous a permis de passer l'été plus sereinement.

Le prix de l'eau sur la commune est de **1.90€/m³**. Il est inchangé depuis 2021 et inférieur à la moyenne départementale à 2.34€/m³. Le budget de l'eau à l'équilibre nous permet de répondre aux besoins d'entretien du réseau et d'envisager des travaux de sécurisation de nos approvisionnements (voir page travaux).

L'eau est une ressource fragile qu'il est essentiel de préserver

En veillant à ne pas la gaspiller, vous ferez un geste pour la planète mais saviez-vous que dans le même temps, vous agirez également sur vos factures ?

Pour y parvenir, découvrez ces **gestes simples du quotidien**



Traquer les fuites

Analyser sa consommation, surveiller son compteur



Limiter les besoins

Privilégier la douche au bains, éviter les piscines/jacuzzis



Choisir de l'électroménager performant

Au renouvellement, lave-linge et lave-vaisselle économes en eau



Sensibiliser ses proches

Partager des astuces, se questionner sur l'origine de l'eau et ses usages



Récupérer l'eau de pluie

Pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable, comme l'arrosage



Ne pas laisser couler l'eau inutilement

Pendant le shampoing, le brossage des dents...



Réutiliser l'eau

Nettoyage des légumes, eau froide de début de douche...



Installer des équipements d'économie

Aérateur/mousseur de robinet, douchette économe...

Vous avez une piscine?

Afin de se préparer au mieux aux périodes de sécheresse et aux restrictions d'eau qui reviennent chaque année, un seul mot d'ordre : **l'anticipation** ! Si des travaux d'installation ou de rénovation de la piscine sont prévus, pensez à les réaliser en hiver, en dehors des périodes de restriction.

Paiement en ligne via internet pour vos factures d'eau

Le service de paiement en ligne du centre des finances publiques vous offre la possibilité de payer par TIPI vos factures d'eau avant la date d'échéance. Pour cela, munissez-vous de votre facture d'eau et de votre carte bancaire et rendez vous sur www.payfip.gouv.fr . Pour tout renseignement, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.

L'école de Montloup

L'école Montloup, située sur la commune de Menthonnex-sous-Clermont, comprend 5 classes avec un total de 132 élèves de la PS au CM2.

L'équipe éducative est composée de 7 enseignants :

- Sandrine Cotterot
- Sandrine Scheuring
- Jessica Blin
- Julie Neveu
- Corentin Segaud
- Marlène Bonvin
- Camille Fagnen

Et de 2 ATSEM :

- Laëtitia Chappey
- Véronique Gaultier.



L'école vit aux rythmes d'actions citoyennes et de projets pédagogiques, toujours respectueux des programmes nationaux.

Quelques exemples ci-dessous :

L'Éducation Physique et Sportive à l'école (EPS)

Cette discipline prend une place importante dans l'école que ce soit lors des temps de récréation (30 min d'EPS hebdomadaire) ou sur le temps des apprentissages.

- La classe de CM1-CM2 a participé le 6 juin 2024 à la randonnée des Glières. Un moment retraçant l'histoire des maquisards.
- Les élèves de la MS au CM2 ont participé à la course longue USEP au bord du Rhône à Seyssel le 11 octobre. Cette course consiste à parcourir une distance en un temps limité. Les élèves s'entraînent dès les premiers jours de la rentrée scolaire au sein de l'école puis choisissent un brevet qui détermine leur distance à parcourir (or, argent ou bronze). Certains enfants ont participé ensuite à la finale de secteur à Motz puis à la finale départementale. Cette course est toujours très appréciée par les élèves qui se lancent un challenge tous les ans.
- En plus des séances hebdomadaires d'EPS se déroulant à l'école, les enfants de GS/CP/CE1 participeront en mai/juin 2025 à un cycle natation à la piscine de La Semine. Cet apprentissage est obligatoire dès le CP.



La fête de l'école du vendredi 14 juin était sur le thème des JO.

Les élèves ont présenté des danses regroupant divers sports ainsi qu'un chant (Le coach de Soprano).

Un moment de joie réunissant tous les acteurs de l'école (équipe pédagogique, enfants et parents).



Activités autour de Noël

- Pour le repas des aînés du dimanche 1er décembre, **tous les élèves de l'école ont fabriqué des décorations** (les menus, les sets de table...) sur le thème des JO.
- Le jeudi 19 décembre, **les enfants ont confectionné des roses des sables** qui ont été vendues lors du marché de Noël de l'APE. Pour cette matinée "cuisine", les enseignants ont souhaité mélanger tous les âges afin de vivre un moment convivial et de cohésion. De nombreux parents ont apporté leur aide lors de cette activité.



Autres activités

- La **lutte contre le harcèlement** est une priorité dans les écoles. Ainsi, les élèves des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 se rendront au Quai des Arts à Rumilly le 20 février 2025 afin de voir le spectacle « Simon La Gadouille » qui traite de ce thème et de l'acceptation de la différence.
- Toute l'école s'est rendue au **musée de la Préhistoire à Sciez** en décembre. Les élèves ont visité le musée, se sont proménés en forêt et ont pratiqué des activités (cueillette, allumage de feu...). Une belle journée pour tous.



L'équipe pédagogique remercie l'Association des Parents d'Elèves pour le financement de leurs projets.

S.I.V.U. de Montloup

Composition du bureau du S.I.V.U

Présidente : Delphine Lenoir

Vice présidente : Mathilde Rossat

Membres titulaires : Gilles Barrioz, Sandrine Delahaye, Adrien Deline, Julien Gayet, Mireille Lejeune, Nathalie Mermillod-Anselme, Justine Zamparo

Membres suppléants : Didier Galmiche, Claudette Charvet

Le S.I.V.U. de Montloup est constitué des communes de Menthonnex-sous-Clermont et de Crempigny-Bonneguête et a été créé en 2009.

Le S.I.V.U. fonctionne principalement grâce aux participations des deux communes. Le syndicat a pour objet la création et la gestion des classes maternelles et élémentaires, l'organisation et la gestion de la cantine ainsi que de la garderie périscolaire.

Nos agents :

Lætitia Chappey (ATSEM) : garderie matin et surveillance cantine

Véronique Gaultier (ATSEM) : garderie soir, surveillance cantine et ménage

Sandrine Glesaz : surveillance cantine, ménage et administration

Sylvie Penel : surveillance cantine, ménage et garderie soir

Valérie De Sadeleer : responsable cantine, ménage

Nous sommes toujours à la recherche d'un agent supplémentaire pour de la surveillance sur le temps de cantine.

Le self, mis en place en septembre 2023, est toujours très apprécié par les enfants et le personnel.

Cette année, le SIVU a mis en place une fontaine à eau pour éviter le gaspillage et pour rendre encore plus autonomes les enfants.

Les enfants ont participé à un « **challenge anti-gaspi inter-écoles** » sous la forme d'un jeu, qui était organisé par SIVALOR. Chaque enfant vidait ses restes de repas à l'issue du déjeuner dans des saladiers, qui étaient ensuite pesés. L'expérience était reproduite chaque jour de la semaine et notée sur un tableau de suivi. Cela permettait de savoir quelle quantité de nourriture était gaspillée. La cantine a terminé 11ème du classement général sur 36 participants. Bravo à nos petits loups pour le faible taux de gaspillage au sein de la cantine ! L'école gagnante s'est vue récompensée par un spectacle offert.

La toiture du pôle maternel a été entièrement refaite pendant les vacances scolaires (été 2024) suite à une mauvaise qualité des ardoises.

Le projet du SIVU pour cette année est la construction d'un **nouveau préau** et la réfection de la **cour** avec une partie végétalisée.

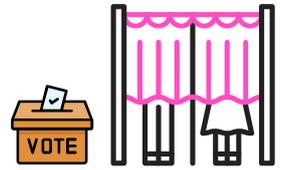
Le dossier avait débuté en juillet 2024, mais l'architecte a été contraint d'abandonner le dossier étant en sous effectif.

Le S.I.V.U. a pris contact avec un nouveau cabinet qui reprend le dossier préau.



Avec les effectifs qui augmentent, l'ouverture d'une 6ème classe est validée. Le SIVU financera l'achat de tout le matériel nécessaire (tableau, tables, chaises, meubles...).

Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants a été installé en novembre 2024.

À l'issue du scrutin qui a respecté toutes les étapes du processus électoral, 8 jeunes furent élu.es parmi les CM1 et les CM2 de l'école.

Pourquoi un CME ?

Cela permet à des enfants élus par leurs pairs :

- d'apprendre à s'exprimer face aux autres et à écouter
- de se responsabiliser et gagner en autonomie en défendant et en organisant des projets
- de découvrir la citoyenneté active et la solidarité avec des projets tournés vers les autres et en s'impliquant dans la vie de la commune
- de s'enrichir sur le plan personnel en rencontrant des acteurs locaux avec la découverte des institutions et en réalisant des projets pérennes ou occasionnels

Parmi les projets discutés et les décisions prises en séance, **la cour de l'école sera équipée de bancs et de tourets** pour offrir des activités calmes aux enfants pendant les récréations et la pause méridienne. **Un "banc de l'amitié"**, qui sera décoré par les enfants, sera également installé pour qu'aucun enfant ne reste seul et triste dans la cour. De plus, **une collecte alimentaire** sera organisée à l'école.

Le Conseil Municipal des Enfants travaille aussi à la réalisation de **panneaux routiers** visant à sensibiliser à la vigilance aux abords de l'école.

Les conseils municipaux sont encadrés par Mireille Lejeune, Julien Gayet et Delphine Lenoir.



Les élu.es au Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2024-2025

CM1
Théa Courajoud
Eli Buchet
Manon Dérisoud
Evann Lobry

CM2
Méline Gayet
Louna Desfete
Victor Bouderbala
Mathias Guinamard



À noter que le mandat est de deux ans, sauf pour les élèves de CM2 cette année, pour lesquels il est d'un an seulement.

À la rentrée scolaire 2025-2026, de nouvelles élections désigneront quatre nouveaux représentants de CM1. Les futurs délégués de CM2 seront les actuels élèves de CM1.

En 2024, **Au Cœur de Soie** a proposé 3 formations



Accompagnatrice en Chant Prénatal,
avec **l'Association Française de Chant Prénatal.**

La formation s'est déroulée en 3 modules de 4/5 jours (avril – juillet – octobre) sur Chilly. Formatrices : Cyndie (Chant Prénatal) & Marie-Thé (Sage-Femme).

«J'accompagne Maman & Bébé avec les Réflexes»

Module Turquoise avec **Arc-en-Flex.**

La formation s'est déroulée sur 3 jours près de Montpellier.

Formatrice : Cyndie



PSC1 Premiers secours

Proposé par Sport pour Tous à la salle d'activités de Menthonnex sous Clermont.

N'hésitez pas à nous contacter.

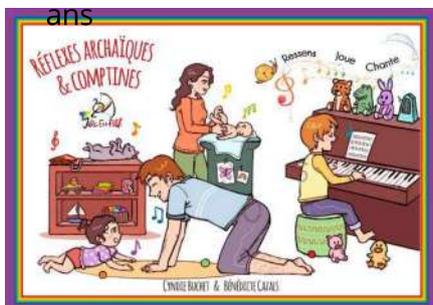
Cyndie 06 71 23 37 89

& Eric 06 79 74 44 16

Cours de Self-Défense pour les 14 ans et plus, les samedis scolaires 2024-2025 de 9h à 10h30, animés par Eric.



L'Association a également soutenu Cyndie BUCHET dans la création de son livre,
co-écrit avec Bénédicte CAZALS sur l'accompagnement des réflexes grâce aux comptines de 0 à 7 ans



Pour l'année 2025 Au Cœur de Soie va réitérer ses formations

- Chant Prénatal sur Chilly en avril/juillet & octobre 2025
- Module Turquoise réflexes près de Montpellier en octobre 2025

Nouveautés !

- Module Turquoise réflexes sur Chilly en mai 2025
- Cours de Self-Défense samedi 9h-10h30 & mercredi 19h15-20h45 pour 2025/26

Les amis du Château de Mionnaz

La toute jeune association se mobilise tout au long de l'année pour redonner de l'allure et une nouvelle vie au Château de Mionnaz.

Son engagement se manifeste selon les thèmes suivants :

- **Les espaces naturels :**

Le jardin, la cour et le pré ont été déboisés, défrichés et terrassés ; les abords ont été fleuris ; le chemin de Mionnaz vers les moulins de la Morge est désormais ouvert. En 2025, ce chemin sera prolongé jusqu'à Thusy ; un jardin médiéval sera mis en place au château.

- **La sauvegarde du patrimoine bâti :**

Réfection des murs de pierres, ouverture d'une porte, sécurisation du site, préparation des travaux de toiture, fouilles des égouts et de la tour de garde, aménagement des salles intérieures pour les visites.

En 2025, remise en état de la grande salle du logis et du four à pain.



- **La connaissance historique des lieux :**

Etude des lieux sur la base des études archéologiques, recherche aux archives, documentation sur les personnages et événements locaux, visites commentées (collaboration Les Amis du Vieux Rumilly).

- **Les animations** (plus de 1200 visiteurs en 2024) :

Festival médiéval, 2 soirées musicales, journées du patrimoine, le marché de Noël (collaboration le Temps des Croisades). En 2025, une balade au clair de lune, soirée musicale et des visites théâtralisées (collaboration Théâtre Renaissance de Clermont).

En 2025, production d'un fascicule historique pour marquer le **700e anniversaire**.



Pour rejoindre l'association

chateau.mionnaz@gmail.com

29 rte de Genève à Menthonnex /s Clermont

Facebook, Instagram

L'A.P.E. de Montloup

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Montloup a pour but de lever des fonds afin de permettre à nos enfants et à l'équipe pédagogique de faire un maximum de sorties scolaires tout au long de l'année.

Pour l'année 2023/2024, nous avons organisé divers événements tels que : **le vide grenier, la boom d'Halloween, le marché de Noël, le Carnaval, la chasse aux oeufs ou encore la Kermesse.** Nous avons également organisé en partenariat avec Menthonnex Animations un **apéro-concert** début Juin.

Le bureau était composé de Marie-Laure GILOT, présidente, Cyrielle REINE, vice-présidente, Emeline REVIL, secrétaire, Clotilde CHAMBEYRON, vice-secrétaire, Pauline RAYNEAU, trésorière et Tung LE VAN, vice-trésorier.

Nous les remercions chaleureusement pour tout l'investissement dont ils ont fait preuve et pour leur engagement auprès des enfants et du corps enseignant. Grâce à eux et aux parents bénévoles ainsi qu'aux participants aux manifestations, **l'A.P.E a pu financer l'ensemble des projets proposés par l'équipe pédagogique.**

Si vous souhaitez intégrer l'association, contactez-nous ! Nous serons ravis de vous rencontrer et sommes toujours preneurs de nouvelles forces vives pour l'organisation de nos manifestations.

L'ensemble de nos événements ne sont pas réservés aux seuls élèves et à leurs parents, mais ils sont ouverts à tous. **Rejoignez-nous !**

Contact

🏠 APE Montloup – École de Montloup
1 940 route du creux de la scie
74 270 Menthonnex-sous-Clermont

✉ ape.montloup74@gmail.com

☎ 06.21.55.03.59 (présidente)

📌 APE Montloup

NOUVEAU BUREAU

pour l'année scolaire 2024/2025

Présidente : Anne-Lise CLERC

Vice-présidente : Heidi FEGE

Secrétaire : Mathilde BERGER

Vice-secrétaire et chargée de

Communication : Gwendoline ALBA

Trésorière : Myriam CAFFE

Vice-trésorière : Melly SAMBOU



La Boule de Menthonnex

Après une baisse du nombre d'adhérents suite à la Covid, la situation revient à la normale. Cette année, nous avons 70 sociétaires. Cinq concours ont été organisés, quatre à Menthonnex et un à Albens. Cette année, nous lançons une nouveauté : la Pétanque, avec 2 jeux pour commencer et plus si les candidats viennent nombreux.

Tous les nouveaux joueurs, Pétanque et Lyonnaise, sont les bienvenus.



Composition du bureau

Président : Maurice DARVEY

Vice-président : Paul GALMICHE

Trésorier : Didier GALMICHE

Secrétaire : Denise BLANCK

Vice-secrétaire : Pascal GALMICHE

Membres : Philippe MOTTET

Paulo MORO



Le Charmont

L'association "Le Charmont" a pour but de gérer le matériel à caractère festif mis à la disposition des particuliers et des associations de la commune de Menthonnex-sous-Clermont. Elle existe depuis 1979.

Composition du bureau :

- Présidente : Sandrine LAULT
- Trésorier : Romain DONDA

Vous avez une fête de famille, un anniversaire, une réception et vous avez besoin de matériel ? Rien de plus simple : contactez-nous, réservez le matériel.

Voici quelques exemples de matériel que vous pouvez louer (prix indiqué par weekend) :

- barnum de 4m x 4m : 50 € l'un, 80 € les 2
- 1 table avec ses 2 bancs : 3 €
- refroidisseur à boissons : 20 €
- vaisselle : gratuit, seule la casse est facturée
- et bien d'autres matériels encore.

Contact

☎ 06 68 30 54 46

@ lecharmont74270@gmail.com

f <https://www.facebook.com/lecharmont74270>



Savoie Retro Games

L'association **Savoie Retro Games**, créée en 2012, est dédiée à la préservation et à la diffusion du patrimoine numérique et vidéoludique et basée en Haute-Savoie.

Au fil des années, l'association a constitué l'une des collections les plus importantes de France dans ce domaine.

Chaque année, Savoie Retro Games organise le **Savoie Games Festival**, le plus grand événement gaming des deux Savoie. Ce festival rassemble passionnés, familles et institutions autour d'une passion commune : le jeu vidéo.

L'édition 2025, intitulée "Next Level 1.2", se tiendra les **4 et 5 octobre 2025** à la salle Cap Périaz, située au 100 avenue de Périaz, 74600 Seynod (Annecy).

Le festival propose une variété d'activités pour tous les âges, notamment :

- des tournois de jeux vidéo
- des conférences
- des espaces dédiés au rétrogaming
- des animations diverses
- un espace de réalité virtuelle
- des bornes d'arcade
- des simulateurs
- des flippers
- la présence d'associations et de studios de développement
- des compétitions d'e-sport

Samedi 4 octobre :
 Préventes : 9h00 - 18h00
 Billetterie sur place : 10h00 - 18h00
 Dimanche 5 octobre :
 Préventes : 9h00 - 17h00
 Billetterie sur place : 10h00

Le Savoie Games Festival est une occasion unique de plonger dans l'univers du jeu vidéo et de la pop culture, offrant une expérience enrichissante pour tous les participants.

Restons connectés

Tel : 06.32.61.16.71

Mail: contact@savoieretrogames.fr
savoieretrogames.fr

L'A.C.C.A.

Composition du bureau

Président : Clément FONTANA

Vice-président : Théo GOMBERT

Trésorier : Jean-Michel LONG

Secrétaire : Gabriel BARBIER

Membres du bureau : Claude BARBIER, Ludovic DEMETZ



Contact

Bureau : 126 route des Casernes 74270 Menthonnex-sous-Clermont

Tél : 06 45 12 09 75 (portable président)

Mail : fontana.clement@yahoo.fr

Sapeurs-pompiers Chilly Menthonnex



Les sapeurs-pompiers du **Centre de Première Intervention (C.P.I.) Chilly/Menthonnex-sous-Clermont** sont au nombre de 15 actifs :

- Connort Mathieu (chef de corps),
- Bortolini Thierry,
- Bouraly Thomas,
- Burnet Nicolas,
- Crochet Romain,
- Crosset-Perrotin Alice,
- Galmiche Paul,
- Gojon Ludo,
- Grillet Jean-Pierre,
- Guerraz Mathis,
- Hoareau Aurélien,
- Journet Bertrand,
- Peton Marc,
- Pressacco Johan,
- Ducloud Ludovic.

Amicale des pompiers

Président : Besson Christophe

L'amicale a organisé plusieurs manifestations et sorties.

En 2024 :

- Février : sortie au salon de l'Agriculture.
- Septembre : septembre en Or, tour sportif au lac de la Balme-de-Sillingy avec la participation des enfants, en faveur des enfants malades et cancers pédiatriques.
- Octobre : vente de choucroute à emporter. 1 020 repas ont été vendus. Une partie des recettes (1 200 €) a été reversée pour les pupilles des pompiers.
- Décembre : assemblée générale avec remise du chèque, suivie du repas de la Sainte-Barbe.



En 2025 :

- Février : sortie raquettes à la Croix Fry
- Mai : sortie au zoo de Beauval

Menthonnex Animations

Menthonnex animations propose des activités sportives, culturelles ainsi que des manifestations dans le but de favoriser la rencontre entre les habitants et de mettre en avant notre commune.

Bureau : Sylvain Cucherousset (président)

Christelle Merméty (trésorière)

Nathalie Grillet (secrétaire)

Chrystophe Pinoy (vice-président)

Paul Galmiche (vice-trésorier)

Béatrice Barrioz (vice-secrétaire)

Membres : Mireille Lejeune, Xavier Frulino, Sébastien Clerc, Aurélie et Grégory Combarieu, Virginie et Guillaume Fernez

Contact

☎ 06.26.94.47.51

✉ mentho.anim@gmail.com

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES :

CARDIO BOXING: mardi soir de 19h30 à 21h,

30 cours par an minimum, 165 euros l'année

26 personnes inscrites

Cours assurés par Eric Buchet



PILATES: mardi soir de 18h15 à 19h15,

30 cours par an minimum, 165 € l'année

26 personnes inscrites

Cours assurés par Eric Buchet



RENFORCEMENT MUSCULAIRE : Nouveauté qui

a rencontré du succès,

vendredi soir de 18h15 à 19h15,

30 cours par an minimum, 165 €

23 personnes inscrites

Cours assurés par Eric Buchet

MULTISPORTS ENFANTS: mercredi de 14h à 15h pour les 6-8 ans et de 15h à 16h pour les 9-12 ans, 100 € l'année

18 enfants inscrits

Cours assurés par Eric Buchet

Pour les activités sportives, il y a eu de nombreux investissements : élastiques power band, élasti'ring, anneaux pilates, pattes d'ours, ballons, boussoles, pétéca, raquettes badminton, balles...

Adhésion à l'association : 10 euros individuelle, 15 euros familiale

Les inscriptions sont closes pour cette année sauf pour les cours enfants.

Stage Badminton (8 enfants) proposé en avril 2024 pour les enfants

Stage multisports (8 enfants la première semaine et 5 la seconde) proposé en juillet 2024.

Cours assurés par Eric Buchet.

CLUB PHOTO : *Plus de cours proposés.* Le 1er lundi du mois, réunion à la salle la Georgienne. Projection et critique de photos des sorties du mois et visionnage des photos du thème du mois (miroir en septembre, vert en octobre, quatre en novembre).

Sorties ponctuelles le soir ou le week-end. 40 € l'année. 19 adhérents

Depuis septembre 2024 : Cascades de Clairefontaine à Virieu le Grand, montée voitures historiques à Seyssel, Bains de la Caille à Allonzier, Lac Genin pour les couleurs d'automne, bois de la Salle pour proxy/macro des champignons, Rumilly de nuit.

En projet : mettre en place une exposition de photos itinérante.

Manifestations proposées depuis février 2024

- **16 mars** : soirée "choucroute". En raison du faible nombre de réservations, la soirée s'est transformée en "vente à emporter". Ce fut un succès, avec la vente de 80 parts de choucroute.
- **1er juin** : "apéro concert" en partenariat avec l'APE. Tous les bénéfices ont été entièrement versés à l'APE.
- **1er septembre** : participation au forum des associations intercommunal à Thusy
- **13 septembre** : l'Assemblée Générale de l'association s'est poursuivie dans une ambiance festive
- **11 octobre** : soirée "théâtre" au profit de l'association Kvalentin (515 euros versés)



Silvana

Duo de chanteuses
m&m'z Mélissa et Myriam



- **12 octobre** : "Menthonnex-sous-les-étoiles" organisée dans le cadre des événements du "jour de la nuit". Au programme : découverte du ciel étoilé et sensibilisation à la pollution lumineuse.
- **17 novembre** : 4e mentho'rando. 2 parcours de 7.5 et 14.5 km pour découvrir les sentiers ainsi que les producteurs locaux.
Les jardins de l'arc en ciel (Manncy), **Le petit jardin** (Combette), **L'herberie de Foraz** et **Bêèle nature** (La Côte) ont réservé le meilleur accueil aux 281 randonneurs.
178 repas furent servis à l'issue de la randonnée.



EN PROJET : Cours d'anglais enfants pour la rentrée 2025 : si vous êtes intéressés, vous pouvez déjà nous contacter pour qu'on ait une vision de la tranche d'âge intéressée.

Club des retraités "Mintni-vo"

Un nouveau club de retraités a vu le jour le 3 juin 2024.

Pour adhérer au club, une cotisation à l'association Menthonnex Animations est nécessaire. (cotisation annuelle : 10€/pers ou 15€ /famille).

Actuellement, nous sommes 36 inscrits mais nous espérons être davantage au fil du temps. N'hésitez donc pas à nous rejoindre si vous êtes âgé.e d'au moins 60 ans.

Nous nous retrouvons tous les 1er et 3ème lundi de chaque mois à la salle « la Georgienne », à partir de 14h. Pendant cet après-midi récréatif, certains vont randonner, d'autres jouent aux cartes, et nous clôturons chaque rencontre par un goûter, ce qui nous permet de tisser un lien social. En octobre, nous avons visité en matinée les Jardins Secrets à Vaulx, puis partagé, dans la joie et la bonne humeur, un bon repas au restaurant le Marilyn à Vallières.

Pour fêter Noël, nous avons dégusté bûches et papillottes le 16 décembre.

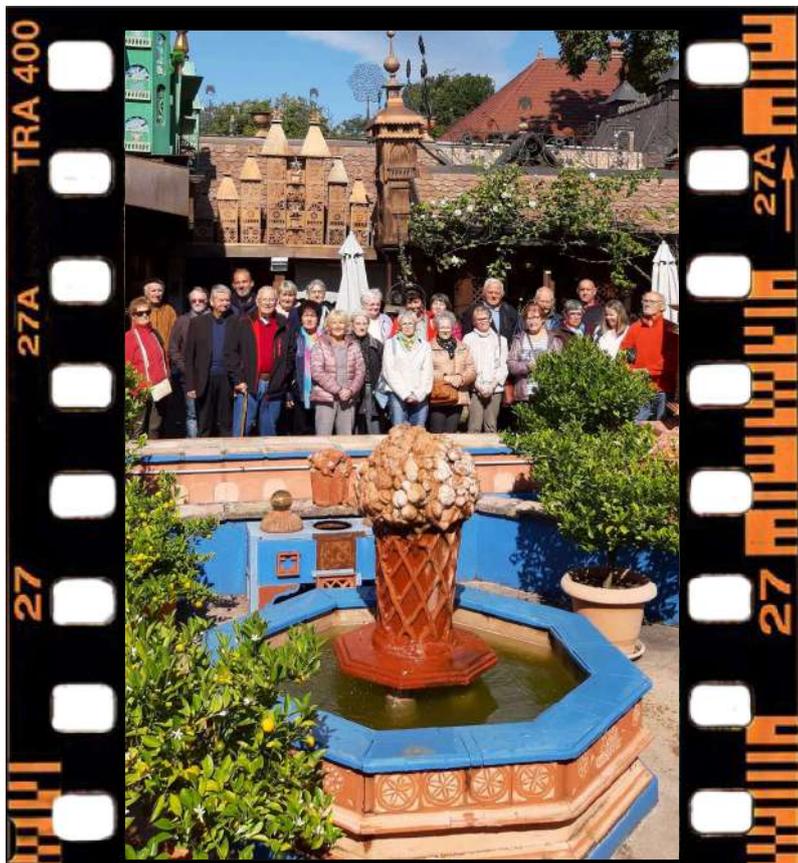


Pour bien commencer l'année 2025, nous avons "tiré les rois" le 6 janvier, puis nous avons fait un repas crêpes pour la Chandeleur, sans oublier la chasse aux œufs de Pâques. Pour clôturer la saison, nous prévoyons une sortie d'une journée. Un moment de partage aide à réchauffer les cœurs!

Notre club vous accueille donc avec plaisir.

Nous assurons le covoiturage si besoin.

Notre programme est disponible auprès de
Denise Blanck 04 50 22 92 48
Jean Viollet 07 85 70 91 88



Visite des Jardins Secrets à Vaulx



La Georgienne

L'association "La Georgienne" gère la salle du même nom située à proximité de l'église, au centre du village. Cette salle est accessible à tous : particuliers comme associations.

Elle peut être utilisée pour diverses activités telles que des réunions, repas, spectacles, moments conviviaux ou tout autre événement.

Sa capacité d'accueil est de 50 personnes pour l'ensemble de l'estrade et de la salle.

L'estrade est également disponible à la location seule.

La cuisine, comprenant vaisselle, four, frigo a été complétée en cette fin d'année par un lave-vaisselle.

Pour vos réservations ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la personne de permanence.

Cette association, créée en 1960, n'a pas d'adhérents ni de cotisants. Elle est simplement constituée d'un bureau qui assure le fonctionnement de la salle.

Vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact.

Composition du bureau

Président : Gilles BARRIOZ

Vice-présidente : Marianne JUND

Trésorière : Jocelyne BIJASSON

Secrétaire : Mathias LANGLOIS

Membre : Didier GALMICHE

Membre : Sylvain CUCHEROUSET

Contact pour vos réservations

 06 20 15 78 51 de préférence en soirée
 georgienne74270@gmail.com

Catégories de location	ÉTÉ			HIVER		
	(15 mai au 15 oct.)			(16 oct. au 14 mai.)		
	Réunion de travail, Bureau d'asso., AG en petit nombre...	Vin d'honneur, verre de l'amitié...	Festivités (repas chaud ou froid, soirée dansante...)	Réunion de travail, Bureau d'asso., AG en petit nombre...	Vin d'honneur, verre de l'amitié...	Festivités (repas chaud ou froid, soirée dansante...)
Associations de la commune	32 €	50 €	83 €	40 €	65 €	116 €
Personnes de la commune	53 €	78 €	127 €	69 €	88 €	159 €
Personnes extérieures à la commune	78 €	99 €	197 €	94 €	116 €	213 €

Tarifs de location (inchangés pour 2025)

État des lieux de l'utilisation des outils numériques en France et leurs impacts sur l'environnement

Données sept. 2022

Source : <https://infos.ademe.fr>

78% de l'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre sont liés à l'étape de leur fabrication.



Celle-ci nécessite une extraction importante de métaux stratégiques et est surtout effectuée dans des pays au mix énergétique fortement carboné.



Envoyer 20 emails par jour pendant 1 an pollue autant que parcourir 1000 km en voiture

62,5 millions de tonnes de ressources sont utilisées par an pour produire et utiliser les équipements numériques



1168 millions d'équipements terminaux et objets communicants

dont **70 millions** de smartphones

35 millions de tablettes

106 millions d'écrans et de TV



29,5 millions de tonnes équivalent CO2

soit environ 4,4% de l'empreinte carbone nationale; cela inclut les émissions liées à la fabrication et au fonctionnement des terminaux (TV, Tél., PC...)



La production sur l'ensemble du cycle de vie de

20 mégatonnes de déchets



Cela représente pour chaque Français :

l'équivalent de la consommation électrique d'un radiateur de 1000 W alimenté sans interruption pendant 30 jours, le même impact environnemental d'un trajet de 2259 km parcouru en voiture...

Pour réduire son empreinte numérique environnementale

- **Optimiser l'utilisation des appareils** : éteindre les appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés et privilégier les appareils économes en énergie.
- **Allonger la durée de vie des équipements** : réparer plutôt que remplacer et acheter des produits de qualité qui durent plus longtemps.
- **Recycler correctement** : recycler les appareils électroniques de manière appropriée pour éviter la pollution.
- **Utiliser des services cloud écologiques** : choisir des fournisseurs de services cloud qui utilisent des énergies renouvelables.
- **Réduire la consommation de données** : limiter le streaming en haute définition et télécharger les contenus pour une utilisation hors ligne.

La fibre, retard pour la 2e tranche

Le déploiement de la fibre, commencé en fin d'année 2023, accuse **un sérieux retard** (*) car les travaux d'infrastructure ne sont pas achevés :

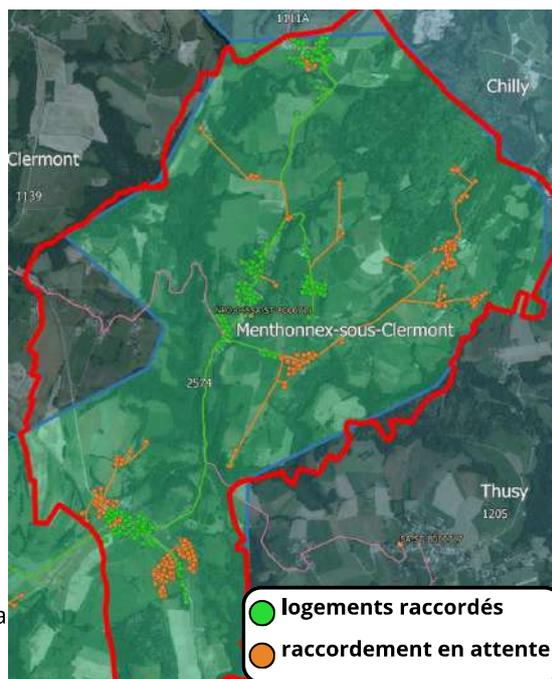
- des **remplacements de poteaux** sont nécessaires pour les secteurs de Foraz, Chainaz et Combette.
- des **enfouissements** dans d'autres secteurs.

Pour tester votre éligibilité :

<https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-0THS>
(recherche par adresse dans le bandeau de droite)

Le passage à la fibre imposera une intervention de votre opérateur pour relier votre logement à la fibre, la pose d'une prise fibre et la mise en service de votre nouvelle box fibre.

(*) Dans le cas où vous ne pourriez pas patienter, la solution de la Box 4G est possible et viable.



Site internet

La commune a décidé de se doter d'un site internet. Le choix du partenaire s'est porté vers Eolas, à travers une offre adaptée pour les communes et soutenue par la communauté de communes, pour un montant **1 106.40 € TTC**.

Des personnes de l'équipe de communication ainsi que notre secrétaire de mairie vont prochainement être formées à l'administration du site.

Viendra ensuite la phase de conception, puis la mise en ligne.

Nous ne manquerons pas de communiquer avec vous dès sa mise en ligne . 

Panneau Pocket

Pour vous tenir informé des actualités de notre commune :

- téléchargez l'application sur votre téléphone
- ou abonnez-vous auprès de la mairie de Menthonnex-sous-Clermont



Quelques statistiques (13 mois)

- 455 abonnés
- 101 messages (dont 19 alertes)
- 37 009 lectures



Déclarez vos ruches

Entre le 1er septembre et le 31 décembre

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>



Pour quels avantages ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser les aides européennes

Frelon asiatique

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur www.frelonsasiatiques.fr

Destruction de nids de frelons asiatiques

Coût 2024 : **716 € TTC** par l'entreprise Nuisibles 2 Savoies, payé par la commune.

Le syndicat apicole de Haute-Savoie et le Conseil Départemental prennent en charge la majorité des coûts.



Identification des chats et des chiens

Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :

- pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois

Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'I-CAD : www.i-cad.fr

La divagation des chats et des chiens

La divagation des chats et des chiens peut causer des nuisances et des dangers pour la sécurité publique. Voici quelques mesures de prévention :

- **identification et stérilisation** : assurez-vous que vos animaux sont identifiés et stérilisés pour éviter la reproduction non contrôlée.
- **surveillance** : ne laissez pas vos animaux se promener librement sans surveillance.
- **éducation** : informez-vous et informez vos voisins sur les responsabilités liées à la possession d'animaux de compagnie.

Que faire en cas de divagation ?

Vérifiez si l'animal porte un collier ou un tatouage.

Si vous ne pouvez pas identifier le propriétaire, contactez la mairie, un vétérinaire, un refuge animalier ou la SPA la plus proche (Marlioz).

Ne gardez pas l'animal : les autorités compétentes se chargeront de retrouver le propriétaire.

SPA de Marlioz
1341 route de Cercier
74270 Marlioz
Téléphone : 04 50 77 82 40

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont des insectes nuisibles dont les poils urticants peuvent provoquer des réactions allergiques graves chez l'homme et les animaux domestiques. Pour prévenir leur propagation, il est recommandé d'éliminer les nids, d'installer des pièges à chenilles, de traiter les arbres infestés avec des insecticides spécifiques et de prendre des mesures de protection personnelle lors de promenades en forêt. En cas d'exposition, il est important de consulter un médecin ou un vétérinaire selon les symptômes observés.



Nid de chenilles processionnaires

Mesures de prévention des chenilles processionnaires

Élimination des nids : supprimez les nids de soie dès leur apparition, situés en haut des pins. Faites appel à des professionnels pour les enlever en toute sécurité.

Installation de pièges à chenilles : placez des pièges autour des arbres infestés pour limiter la propagation. Ces pièges utilisent des phéromones pour attirer et capturer les chenilles.

Traitement des arbres : utilisez des insecticides spécifiques pour traiter les arbres infestés. Faites appel à des professionnels pour réaliser ces traitements en toute sécurité.

Protection personnelle : lors de promenades en forêt, portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour. Évitez de faire sécher le linge près des arbres infestés et lavez les fruits et légumes cueillis.

Que faire en cas d'exposition ?

Signes d'urgence vitale : en cas de détresse respiratoire ou de réaction allergique grave, appelez immédiatement le 15 ou le 112.

Autres symptômes : en cas de rougeurs ou de démangeaisons, **consultez un médecin ou appelez un centre antipoison.**

Animaux domestiques : si vos animaux sont touchés, **consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.**

L'Ambroisie, une menace pour la santé

L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord qui se développe rapidement dans divers milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. Elle menace également l'agriculture en réduisant les rendements de certaines cultures et la biodiversité en concurrençant d'autres végétaux.

Il est crucial d'éliminer rapidement tout pied d'ambroisie observé car une fois installée, elle est très difficile à éradiquer.

Vous pouvez retrouver ci-dessous l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambroisie.



+ d'info sur :

<https://ambrosie-risque.info>



La Communauté de Communes Usse et Rhône : C.C.U.R.

La C.C.U.R regroupe 26 communes.

- **Les compétences intercommunales obligatoires**

L'aménagement de l'**espace communautaire**

Le développement **économique**

L'organisation de l'accueil des **gens du voyage**

La gestion des **déchets ménagers**

Le choix de **politiques publiques territoriales**

- **Le P.L.U.I.**

L'aménagement du territoire est régi par le **P.L.U.I.** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Il en existe 3 sur notre communauté de communes : Menthonnex-sous-Clermont dépend de celui du **Pays de Seyssel** (<https://www.usse-et-rhone.fr/6207-plui-du-pays-de-seyssel.htm>).

Ce plan a pour vocation d'uniformiser les règles de construction et d'aménagement du territoire sur plusieurs communes.

- **Le transport scolaire**

Accès aux informations de la C.C.U.R. :

<https://www.usse-et-rhone.fr/6199-recherche.htm?searchString=transport+scolaire>

À noter qu'il est également possible d'être tenu informé concernant le transport scolaire via l'application gratuite : **Panneau Pocket**, en tapant « transport scolaire 74270 »

- **Informations complémentaires**

Site de la C.C.U.R. : <https://www.usse-et-rhone.fr>

Accès au téléchargement des **bulletins intercommunaux** :

<https://www.usse-et-rhone.fr/8903-bulletin-intercommunal.htm>

Accès au **Géoportail urbanisme** concernant Menthonnex-Sous-Clermont avec accès aux détails du P.L.U.I. du Pays de Seyssel :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#lon=5.93&lat=45.96&zoom=14>

 **C.C.U.R. Pôle de Seyssel**
 24 place de l'Orme, 74910 Seyssel
04 50 56 15 30

Horaires

le lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

le mercredi
de 8h30 à 12h

le vendredi
de 8h30 à 12h

Parc des jardins de la Haute-Savoie à la Balme-de-Sillingy

Ouvert de mi-mars à fin octobre.

Le parc est situé dans le domaine du Tornet. Il comprend une quarantaine de parcelles d'environ 36 m² chacune représentant 40 communes du département. Chaque commune est valorisée par un point fort : une vache. Le mont Charmont et le terrain de boules représentent la commune de Menthonnex-sous-Clermont. L'entretien est réalisé par Sandrine et Laurent.

Un attrait de ce secteur de la Balme-de-Sillingy est la collection de cerisiers à fleurs du Japon. L'**Association "Nature et Terroir"** est en charge de l'entretien, de l'accueil et de l'organisation d'animations.

Quelques animations organisées en 2024 :

- 6 avril : festi nature, ouverture des jardins avec les groupes de marcheurs suivie d'une tartiflette
- 24 avril : Assemblée Générale
- 27 avril : fête aux jardins avec vente de boudins à la chaudière
- 4 septembre : visite de l'école d'agriculture de Poisy
- 9 au 29 septembre : expo photos
- 28 septembre : atelier "économie d'eau dans le jardin" par "Syr'Usses". Matin expo champignons
- 18 octobre : soupe des jardins à Mésigny par et pour les bénévoles et les élu(e)s
- 31 octobre : fermeture des jardins

Durant tout l'hiver, nettoyage et entretien des parcelles, du matériel.

Les jardins, qui ont fêté en 2024 leurs 15 ans d'existence, changent d'apparence avec le projet d'aménagement du domaine du Tornet réalisé par la municipalité (photo ci-contre).

L'association est à la recherche de nouveaux bénévoles qui souhaitent s'investir dans le jardinage.

Rendez-vous les samedis matin dès 9h autour d'un café. L'ambiance est garantie, on cultive la convivialité et la bonne humeur.



06 15 88 83 87



mbanneslacatie@gmail.com

L'ADMR des pays de Seyssel et de Frangy

Devenez bénévoles et faites la différence !

Être bénévole, c'est faire le choix fort de consacrer une partie de son temps et de son énergie au service des autres. C'est un engagement guidé par le cœur et motivé par l'empathie pour soutenir les personnes qui en ont le plus besoin autour de nous. À l'ADMR DES PAYS DE SEYSSEL ET DE FRANGY nos bénévoles représentent bien plus qu'une simple forme de soutien, ils sont le cœur de nos associations et sans eux, les actions de solidarité et de proximité ne pourraient pas exister.

Les bénévoles de l'ADMR DES PAYS DE SEYSSEL ET DE FRANGY entre missions statutaires et missions relationnelles, ont un unique objectif : permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de continuer à vivre à domicile. On a besoin de vous !

Vous préférez rendre visite aux personnes isolées et ainsi contribuer à tisser le lien social, faire le bilan des besoins en apportant un soutien personnalisé ? Vous préférez plutôt la gestion des demandes de prestations ou encore veiller à la qualité de service en devenant référent de qualité ? Quel que soit votre domaine de prédilection, nous avons une place pour vous au sein de l'association, chaque contribution compte et permet de faire la différence au quotidien.

Vous avez envie de vous investir et d'intégrer un réseau dynamique de plus de 440 bénévoles à travers le département et donner de votre temps pour contribuer à une cause humaine qui vous anime ? N'attendez plus et rejoignez notre association ADMR DES PAYS DE SEYSSEL ET DE FRANGY ! Ensemble, bâtissons un avenir plus solidaire encore et participons au bien-être de tous.

Contactez-nous dès à présent et prenez part à cette aventure humaine .

ADMR des pays de Seyssel et de Frangy
3 permanences/semaine
au 21, grande rue 74910 Seyssel

Contact

ZA des Bonnets 74270 Musièges
 accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org
 www.fede74.admr.org

LIVRAISON DE REPAS

**BIEN PLUS QU'UN SERVICE !
 C'EST UNE VISITE RÉGULIÈRE
 ET UN LIEN SOCIAL RENFORCÉ.**

ADMR
 pour tous, mais le plus pour

UN SERVICE DE QUALITÉ

L'ADMR propose de vous livrer des repas élaborés avec des produits locaux, en circuit court et bio. Ils sont cuisinés et élaborés dans le strict respect des saisons, de l'environnement et des hommes.

-50% DE RÉDUCTION FISCALE SUR LE COÛT DE LA LIVRAISON

AUTRES AIDES POSSIBLES

UNE LIVRAISON SOIGNÉE

Les repas proposés "7j/7" et jours fériés sont livrés le jour même de leur réception du lundi au vendredi*, et sont soigneusement rangés dans votre réfrigérateur par le livreur.

*Les repas du week-end et jours fériés sont livrés le veille.

UN MENU ÉQUILIBÉ

ENTRÉE | PLAT | LAITAGE | DESSERT | POTAGE | PAIN*

* En option

TARIFS

La prestation de portage peut être financée en partie par des aides du conseil départemental, des mutuelles et caisses de retraite.

Rapprochez-vous des associations pour obtenir les tarifs actuels et renseignements complémentaires.

**LAISSEZ-NOUS VOUS ACCOMPAGNER.
 CONTACTEZ-NOUS !**

ADMR DE SEYSSEL FRANGY
 ZA des Bonnets - 74 520 Musièges
 04 50 44 49 15

ADMR
 pour tous, mais le plus pour



Graines d'amis du Val des Usse

Depuis le 17 avril 2024, l'**association d'aide aux aidants familiaux non professionnels** "GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES" qui couvre le territoire des communautés de Communes USSES ET RHONE et FIER et USSES, œuvre pour permettre aux aidants du secteur de se rencontrer, se reconforter, écouter, se détendre, s'informer, partager et comprendre l'importance du lâcher-prise, comprendre comment prendre soin de soi.

« **PRENDRE SOIN DE SOI POUR MIEUX PRENDRE SOIN DE L'AUTRE** » est notre devise

En effet, s'occuper d'un proche est une lourde tâche qui bouleverse souvent la santé, la vie professionnelle et les finances des aidants. Même si le statut de proche-aidant donne des droits, en pratique ce n'est pas simple.

C'est pour cela que nous organisons environ deux rencontres par mois avec groupes de paroles, intervenants professionnels, ateliers à thème, cafés-rencontres et aussi des moments plus ludiques avec jeux, ateliers cuisine, cinéma et deux sorties par an avec leur aidé pour certains.

Nos rencontres très enrichissantes, dispensées par des professionnels de qualité que nous remercions, sont suivies assidûment par de nombreux aidants.

Ainsi en 10 ans, plus de 150 rencontres ont été organisées.

Le programme pour l'année 2025 s'annonce déjà très riche : de nombreux ateliers sont prévus, ce sera pour tous un moment de partage et d'échange. Quelques sorties leur permettront également de se ressourcer (voir programme joint).

Nous avons la chance d'avoir un partenariat avec la Maison Familiale Rurale de SEYSSEL qui, grâce aux élèves de la section « aide à la personne », apporte une bouffée d'oxygène à notre association. Ces élèves partagent des moments tout au long de l'année avec nos aidants et un séjour intergénérationnel est organisé par la MFR depuis quatre ans maintenant.

Notre équipe est mobilisée et c'est grâce à la fidélité de nos adhérents et au soutien financier du Conseil Départemental, des intercommunalités et des municipalités du secteur, que nous sommes motivés pour continuer et essayer encore d'améliorer nos programmes.

contacts

Association Graines d'Amis du Val des Usse,
Mairie de FRANGY - 19 rue du Grand Pont 74270 FRANGY
PRESIDENT : MARC COUZON
06 43 79 65 00
grainesdamis74@gmail.com

La Clé des UsseS se réjouit de voir cette année 2024 s'achever avec la confiance renouvelée de ses partenaires : la communauté de communes UsseS et Rhône avec la signature d'une convention de partenariat pour les six prochaines années, le Département de la Haute-Savoie et nos différents soutiens.



Ces partenariats bénéficieront aux 160 élèves que nous accueillons cette année, ainsi qu'à tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre !

2024 fut également riche en festivités, collaborations et actions d'éducation artistique et culturelle « hors les murs » : nous avons inclus les ateliers musique adaptée à notre semaine « portes ouvertes », et avons ainsi organisé une représentation publique des groupes « Karabistouille » et « Les Grenades Acidulées », pour les élèves de l'ULIS et d'une classe de CE2 de l'école de Frangy/Musièges.

Les musiciens de ces deux groupes, résidents de La Ferme des Roches à Chaumont, sont tous porteurs de troubles du spectre autistique. Ils viennent chaque semaine à l'école de musique accompagnés de leurs éducateurs, depuis plusieurs années pour certains.

Ce premier concert pour un public extérieur a été riche en émotions pour les musiciens sur scène, pour les professionnels mais également pour les élèves qui ont été particulièrement attentifs et participatifs !

Nous nous réjouissons de ce partenariat de longue durée avec la Ferme des Roches, qui permet à ces jeunes une vraie évolution dans leur pratique musicale.

Cette année, c'est une chorale avec l'ADMR et des résidents de l'EPHAD du Val des UsseS qui voit le jour... mais chut, nous vous en dirons plus très prochainement !

Du côté de nos élèves, en plus de la programmation interne à notre établissement, nos musiciens en herbe ont profité des stages organisés par l'Harmonie l'Echo des UsseS et ont participé au défilé du festival au mois de juin.

Les comédiens de l'atelier théâtre nous ont offert de magnifiques spectacles le dimanche 9 juin, après nous en avoir donné l'eau à la bouche avec quelques extraits lors de la journée Lez'Arts des UsseS fin mai... finement joué, les artistes !

Cette année sera de nouveau rythmée par de nombreux événements, notamment un bal folk pour les 40 ans de l'école, qui aura lieu le 16 février prochain à la salle des fêtes de Seyssel, ainsi que la journée Lez'Arts des UsseS le 24 mai à la salle Métendier de Frangy.

Nous vous attendons nombreux pour ces événements festifs et conviviaux, qui seront animés par nos élèves et des groupes professionnels invités pour l'occasion.

Le **calendrier** des événements est consultable sur notre site internet, et pour plus de renseignements : contact@cle-des-usses.fr ou 07 82 84 31 06





Pour qui ?

Relais Petite Enfance Itinérant

231, chemin de la fontaine 74910
SEYSSEL Tél : 04 81 50 02 58—07 48
11 20 24
rpe.ussestrhone@alfa3a.org

Permanences : à SEYSSEL :

Lundi, mardi et jeudi : 13h30—17h30

RDV possible en dehors de ces
heures à la demande.

- Assistantes maternelles de la CCUR
- Parents employeurs d'une assistante maternelle ou d'une employée à domicile
- Candidat(e) au métier d'assistante maternelle

Pour quoi ?

- Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles ou futures candidates
- Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles du territoire Informer et accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde
- Organiser des temps d'éveil et de socialisation des enfants accueillis chez les assistantes maternelles

Réglementation...



TAILLE DES HAIES

La taille des haies aux abords de la voie publique est obligatoire et incombe aux propriétaires des haies. La circulation sur les voiries, trottoirs et zones de passage ne doit pas être gênée par des haies non entretenues. Les propriétaires des haies doivent respecter la hauteur maximale prévue par la loi.



Agir pour la biodiversité

Ce qu'en dit la Ligue de Protection des Oiseaux...



Tailler les haies et élaguer les arbres en hiver (idéalement en novembre et décembre)



En plus de protéger les oiseaux, cette pratique permet également de préserver d'autres espèces de la faune, comme les hérissons, qui utilisent les haies comme refuge.



Ne pas tailler les haies ou élaguer les arbres entre le 16 mars et le 31 août (période de nidification des oiseaux)

NUISANCES SONORES

Il est rappelé que le bruit de voisinage est réglementé par un arrêté préfectoral.

Ainsi, l'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, souffleur...), de bricolage (meuleuse, perforateur, scie circulaire...) ou de tout autre appareil pouvant gêner le voisinage en raison du bruit qu'il génère n'est autorisé que :

- **Jours ouvrables** : de 8h à 20h.
- **Samedi** : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
- **Dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h.





ENTRETIEN DES ABORDS DES PROPRIÉTÉS



Chacun de nous se doit d'entretenir les abords de sa propriété le long de voies communales. Il convient donc de procéder au désherbage, à l'entretien des haies, à la désobstruction des grilles d'eaux pluviales et des fossés...

En raison de la réglementation «zéro pesticide» dans les espaces verts publics, il convient de rappeler à chaque Menthonnexoise(e) que les herbes folles, qu'elles soient en bordure de route ou le long de la zone humide, ne sont pas signe de laisser-aller ou de saleté, mais de préservation de la biodiversité.

Plantation des arbres

La plantation d'un arbre de moins de 2 mètres peut se faire à 50 cm de la limite de propriété. Tous les végétaux dont la hauteur dépasse les 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite de propriété.

Le brûlage des déchets verts et l'écobuage sont interdits



Il existe des solutions plus écologiques et surtout plus sûres que cette pratique pour traiter les déchets verts :

- ✓ le compostage
- ✓ le broyage
- ✓ le paillage
- ✓ le dépôt en déchetterie.

Brûler des végétaux à l'air libre dégrade la qualité de l'air.

Cela impacte directement la santé humaine, en particulier la santé des personnes souffrant de problèmes respiratoires. Les particules fines émises peuvent également causer l'irritation des voies respiratoires et augmenter les risques de maladies pour toutes les personnes exposées.



Quelles sanctions ?

L'application du règlement sanitaire départemental relève en premier lieu de la compétence du maire.

Les contrevenants s'exposent à une amende par brûlage constaté pouvant aller jusqu'à 750€.

Qu'est-ce que la pollution lumineuse ?

La pollution lumineuse est l'excès de lumière artificielle dans l'environnement nocturne. Elle provient principalement de l'éclairage public, des enseignes lumineuses, des bâtiments et des écrans électroniques.

Les effets sur la santé

- **Insomnie** : la lumière artificielle la nuit peut provoquer des insomnies, augmentant le risque de développer diverses maladies.
- **Réduction de la mélatonine** : elle réduit la production de mélatonine, une hormone du sommeil aux propriétés anti-inflammatoires et inhibitrices de tumeurs.
- **Perturbation des rythmes circadiens** : elle perturbe les rythmes circadiens, affectant les cycles biologiques naturels.
- **Cancers hormono-dépendants** : une exposition excessive à la lumière a été associée à des cancers du sein, du côlon et de la prostate.
- **Autres maladies** : des recherches préliminaires suggèrent un risque accru de maladies cardiaques, de diabète et de dépression.

source : www.nationalgeographic.fr

Les effets sur les animaux

- **Perturbation des rythmes naturels** : la lumière artificielle perturbe les cycles de sommeil, d'alimentation, de migration et de reproduction de nombreuses espèces.
- **Fragmentation de l'habitat** : les sources lumineuses créent des barrières qui morcellent l'habitat des espèces nocturnes, rendant difficile leur déplacement, leur alimentation et leur reproduction.
- **Attraction dangereuse** : les points lumineux peuvent attirer et désorienter les animaux, augmentant leur risque de prédation ou de collision.
- **Impact sur les insectes** : les insectes nocturnes, comme les papillons de nuit, sont particulièrement vulnérables, car ils sont attirés par les lumières artificielles, ce qui peut perturber leurs comportements naturels.
- **Effets sur les oiseaux migrateurs** : les oiseaux migrateurs peuvent être désorientés par les lumières artificielles, ce qui perturbe leurs trajets migratoires et peut entraîner des collisions avec des structures illuminées.

source : www.gerbeaud.com

Les effets sur l'observation du ciel étoilé

- ★ **Réduction de la visibilité des étoiles** : la lumière artificielle éclaire le ciel nocturne, rendant difficile la perception des étoiles et des constellations.
- ★ **Diminution de la qualité des observations** : les astronomes amateurs et professionnels ont du mal à observer les objets célestes avec précision en raison de la luminosité excessive.
- ★ **Perte de la beauté naturelle** : la pollution lumineuse prive les gens de la vue spectaculaire d'un ciel étoilé, affectant ainsi l'expérience esthétique et émotionnelle de la nature nocturne.
- ★ **Impact sur les recherches scientifiques** : les observatoires astronomiques situés près des zones urbaines sont particulièrement touchés, ce qui complique les recherches et les découvertes scientifiques.

source : Adrien Deline, Menthonnexoise et astro-physicien

Des mesures simples pour limiter les nuisances lumineuses

Pour limiter l'impact des éclairages artificiels sur la biodiversité, les pouvoirs publics comme les particuliers peuvent repenser l'éclairage nocturne...



Limitation des éclairages de façade et de jardin (ne pas les orienter vers le ciel)

Suppression des éclairages inutiles : bureaux inoccupés la nuit, chantiers d'entreprise, zones industrielles, carrefours et ronds-points en zone rurale, etc



Eclairages urbains pouvant être éteints en seconde partie de nuit dans les zones peu fréquentées



Modération des enseignes lumineuses ou extinction des illuminations de devantures après une certaine heure



Dispositifs lumineux étudiés pour les éclairages municipaux ou les grosses infrastructures : éclairage vers le bas, suppression du rouge du spectre émis par les lampes (le rouge est perturbateur pour les oiseaux migrateurs)

source : www.gerbeaud.com

Incivilités et environnement

Les incivilités liées aux dépôts d'ordures ménagères hors des conteneurs ont plusieurs impacts environnementaux négatifs :

- Pollution visuelle : les déchets abandonnés dégradent le paysage urbain et rural.
- Attraction des nuisibles : rats, insectes et autres animaux nuisibles prolifèrent autour des déchets, augmentant les risques sanitaires.
- Détérioration des sols et de l'eau : certains déchets toxiques (huiles, produits chimiques) peuvent contaminer l'environnement.



Rappel: il est **interdit** de déposer des déchets aussi bien au pied des bacs à ordures ménagères que sur tout autre lieu du domaine public ou privé sous réserve de poursuites (article R632-1 et R635-8 du Code Pénal).

Impact sanitaire

- Propagation des maladies : les déchets organiques en décomposition peuvent être des vecteurs de bactéries et de virus.
- Mauvaises odeurs : cela nuit à la qualité de vie des habitants et peut même provoquer des risques respiratoires.



Dératisation
coût 2024 : 960 € TTC
par RADN

Clichés pris sur la commune



Impact économique

- Coût de nettoyage : les collectivités doivent mobiliser des ressources supplémentaires pour nettoyer ces déchets, ce qui représente un coût pour les contribuables.
- Dévalorisation immobilière : un quartier mal entretenu peut perdre de la valeur immobilière, ce qui nuit aux habitants et aux commerçants.

Impact social et civique

- Effet d'entraînement : voir des déchets abandonnés peut encourager d'autres personnes à faire de même, aggravant le problème.
- Conflits entre habitants : des tensions peuvent naître entre ceux qui respectent les règles et ceux qui ne le font pas.
- Détérioration du cadre de vie : un environnement mal entretenu peut entraîner un sentiment d'insécurité et de négligence.



Ordures ménagères

La collecte des déchets ménagers s'effectue le lundi.

Nous vous demandons de déposer vos poubelles la veille dans les bacs prévus à cet effet (poubelles grises), pour limiter les nuisances.

Tous les emballages et les papiers Tous les emballages en verre

CONTENANT JAUNE

CONTENEUR VERT



Tri sélectif

Tous les déchets volumineux DECHETTERIE



		HORAIRES D'HIVER		HORAIRES D'ÉTÉ	
		FRANGY	SEYSSSEL	FRANGY	SEYSSSEL
		Horaires du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars		Horaires du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre	
LUNDI	MATIN	FERMETURE	9h-12h	FERMETURE	9h-12h
	APRES MIDI	14h-17h30	13h30-16h30	14h-18h	13h30-16h30
MARDI	MATIN	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	APRES MIDI	FERMETURE	FERMETURE	FERMETURE	FERMETURE
MERCREDI	MATIN	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	APRES MIDI	14h-17h30	14h-17h	14h-18h	14h-17h
JEUDI	MATIN	9h-12h	8h30-12h30	9h-12h	9h-13h
	APRES MIDI	FERMETURE	13h30-17h30	FERMETURE	14h-18h
VENDREDI	MATIN	9h-12h	FERMETURE	9h-12h	FERMETURE
	APRES MIDI	14h-17h30	14h-17h	14h-18h	14h-17h
SAMEDI	MATIN	9h-12h	8h30-12h30	9h-12h	8h30-12h30
	APRES MIDI	14h-17h30	13h30-17h30	14h-18h	13h30-17h15
ATTENTION	L'accès à la déchetterie n'est plus autorisé aux usagers 10 minutes avant les heures de fermeture				
	Les déchetteries sont fermées les jours fériés				
	Merci de respecter les consignes et nos agents				
CONTACTS	Pôle environnement 70 route de la Semine, 74270 Chêne-en-Semine tel : 04.50.77.93.55 ou mail : environnement@cc-ur.fr				

Déchetterie de Frangy
Champagne, Route de Biolle
74270 Frangy

Déchetterie de Seyssel
Route du Fier
74910 Seyssel

Déchetterie de Saint Germain-sur-Rhône
Les Rippes
74910 Saint Germain Sur Rhône

Action Sociale

Le Comité d'Action Sociale (C.A.S.) de la commune a pour rôle de **venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement**.

Il vise à développer la solidarité en luttant contre l'exclusion, en accompagnant les aînés et en soutenant les personnes souffrant de handicap. Il organise également l'aide sociale au profit des habitants de la commune, en les recensant et en les orientant vers les services ou les professionnels compétents.

Membres du C.A.S de Menthonnex

Nommés par le conseil

- Denise Blanck
- Christelle Merméty
- Sylviane Stoll
- Jean Viollet

Élus

- Jocelyne Bijasson
- Julien Gayet
- Adrien Deline
- Mireille Lejeune
- Didier Galmiche



Il est possible de faire un don (vêtements, linge de maison, vaisselle, jouets, mobilier, aliment, ...) à un organisme d'entraide comme le **Service d'Entraide Familiale de Seyssel** ou de donner de son temps en tant que bénévole !

<https://www.facebook.com/p/SEF-Seyssel-100083119759725/>

Recensement



Recensement des jeunes ayant 16 ans : il faut avoir 16 ans, se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, de la carte nationale d'identité et se rendre à la mairie ou sur Internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>)

Éclairage public



Vous constatez le **dysfonctionnement d'un des éclairages**, merci de le signaler en mairie.

☎ Numéros d'urgence

- 112** - Numéro d'appel européen, réservé aux appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union européenne
- 15** - **S.A.M.U.** pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...)
- 17** - **Police secours / Gendarmerie**
- 18** - **Sapeurs-pompiers**
- 114** - **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes** accessible par S.M.S., tchat, visio et fax
- 3919** - **Numéro national pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences**
- 119** - **Allô enfance en danger**
- 04 72 11 69 11** - **Centre antipoison régional - Lyon**
- 3115** - **Urgences vétérinaires**
- 3020** - **Stop au harcèlement à l'école**
- 3018** - **Stop au cyberharcèlement**
- 3114** - **Numéro national de prévention du suicide**
- 3237** - **Pharmacie de garde (service payant)**

Artisans

Bois de chauffage, affûtage, scierie	Acoulon Lionel	358, route de Foraz Foraz	06 82 35 04 01
Charpente	<i>TPCV</i> Larue Anthony	407, chemin de chez Rossillon	06 25 86 36 93
Électricité	Balleydier Christophe	180, route des Casernes Mortéry	04 50 24 30 06
Entretien piscine	<i>Pierre-eau services</i> Fontana Clément	126, route des Casernes Mortéry	06 45 12 09 75
Garage automobile	<i>Neveu et Fils</i> Neveu Anthony	946, route de Genève La Côte	04 50 69 64 56
Menuiserie, charpente, agencement, scierie mobile	Cadoux Patrick	127, route des Molasses Chainaz	06 23 56 94 71
Menuiserie	Mugnier Christian	106, route des Molasses Chainaz	06 03 64 58 18
Menuiserie, Charpente, Rénovation	<i>EURL</i> <i>Sylvain Cucherousset</i>	71, chemin de l'Hypothèque Chef-Lieu	06 33 81 08 30
Ramonage	<i>J.P. Ramonage</i> Janioud Patrice	45, place de l'Eglise Chef-Lieu	06 32 88 75 92
Travaux publics	<i>TPAF Giet</i> Giet Léo	262, chemin des Bartavelles Chainaz	06 46 20 95 80

Commerçants

Commerce de bestiaux	<i>SARL Clicq Frères</i>	180, route des Molasses Chainaz	04 50 69 46 13
Culture et transformation de plantes aromatiques et médicinales	<i>Herberie du Foraz</i> Zintzmeyer Sina	468, route de Foraz Foraz	06 99 66 78 85
Fromages, yaourts et lait de brebis à la ferme	<i>Bêête Nature</i> Magnaval Marie-Line et Alain	120, impasse de la Moraine La Côte	06 77 71 16 37
Fruits et légumes (vente de paniers)	Lenoir Delphine	874, route de Mortéry Chef-Lieu	06 21 44 62 21
Vente de légumes et fruits Bio	<i>La Baleine Maraîchère</i> Lamalem Anouar et Marion	858, route de Véronnex Véronnex	06 22 59 72 40 06 13 14 07 07
Petits fruits et Pépinière	<i>Tini Pep</i> DANIEL Antonin	858, route de Véronnex Véronnex	07 68 24 22 68
Légumes Bio (vente de paniers)	Sogan Cécile	160, route de la Tour Doucy et Combette	06 29 43 18 24

Assistantes maternelles

Decaestecker Anne-Flore	92, route des Treiges, Mionnaz	06 95 83 03 25
Gayet Anaïs	43, impasse du Verger, La Côte	06 71 59 91 50
Grillet Nathalie	130, Clos du Loup, Montloup	06 26 94 47 51
Gurbala Aurélie	40, Champ du Carroz, Chef-Lieu	06 28 39 17 90
Thouvenin Malory	780, route de Genève, La Côte	06 88 11 19 02

Services

Agent Immobilier	ORPI Leghat Mathéo	856, route de Rumilly La Blangelée	06 95 27 38 05
Aide à la personne âgée, toilette, repas, Alzheimer	Anselme Arnaud Diplômé d'état	61, chemin des Tissottes Le Chef-Lieu	06 30 73 75 61
Artiste peintre	Curvat Joyce-Line joyce-crvat.com	538, route de Pavully Pavully	joyce.crvat@ gmail.com
Coiffure à domicile	Leghat Annabelle	856, route de Rumilly La Blangelée	06 45 47 00 20
Cours de chant	Châtelain Myriam	858, route de Véronnex Véronnex	07 56 90 56 67
Cours de chant, piano, neuro musicothérapie, massage thérapeutique...	<i>Toutemps Musiques</i> Buchet Cyndie	72, impasse du Verger La Côte	06 71 23 37 89
Cours de chant, piano, enfants adultes, éveil musical pour enfants	Ibarra Claudio	61, chemin des Tissottes Le Chef-Lieu	06 38 27 53 07
Cours de self défense, Pilates, cardio boxe, marche nordique, APSPM..	<i>Anima'sports</i> Buchet Eric	72, impasse du Verger La Côte	06 79 74 44 16
Garde de chiens, soins, promenades, activités..	Pichollet Laura	Doucy	06 70 93 01 34
Magnétiseur	Bozonnet Matthieu	25, impasse des Etouvières Foraz	06 19 20 69 81
Médium	<i>Les secrets de Pauline</i> Manzon Pauline	68, route des Treiges Mionnaz	06 85 98 29 53
"Les Pépites" aide les enfants à penser par eux- mêmes et à se connaître	Baudé Cyrille	Mortéry	contact@les-pepites.org
Studio photo (famille, portrait, corporate sur RDV)	Amandine Foutrier El	87, chemin d'la Lise La Côte	06 84 15 34 70

Si des personnes ne sont pas sur cette liste et souhaiteraient l'être, merci de le signaler à la mairie.

Naissances

DUISIT Livia, Emy, née le 21 février 2024

ONTENIENTE Alix, Léna, née le 21 mars 2024

DE GABRIELLI DE GUBBIO Isac, Joseph, Marius né le 5 juin 2024

PETIT Mahé, né le 20 juillet 2024

TEMPLIER TEILLARD Thaïs, Denise, née le 16 octobre 2024

Mariages



LAULT Sandrine et
LHUISSIER Julien, le 18/05/2024



BOEUF Céline et **GIONA** Wolf,
le 21/09/2024

PACS



ZEPEDA ARANDA Ana Karina et
LEGHAT Samuel, le 15/10/2024

Décès



DOCHE Florence Alice, veuve **GRILLET**
le 8 juillet 2024



BARRIOZ Louis, Ernest
le 11 septembre 2024

JANIN Maria, épouse **BOUCHARD**, le 16 novembre 2024



Carnaval à la salle d'activités (A.P.E.)

Balade au chemin du Moulin (à 17h30) + Concert de la St-Patrick avec le groupe Sabaudia Mob (rock celtique) au château de Mionnaz (Les Amis du Château de Mionnaz)



Soirée Paëlla à la Géorgienne (Menthonnex Animation)



Matinée nettoyage de printemps (municipalité)



Chasse aux oeufs à Crempigny (A.P.E)
Concours de belote à la salle d'activités (La Boule de Mentonnex)



Jeux inter-hameaux + kermesse + concert à Montloup (A.P.E + Mentonnex Animation)



Animation théâtrale au château de Mionnaz avec la troupe "Renaissance" de Clermont (Les Amis du Château de Mionnaz)



Médiévales au château de Mionnaz organisées par la troupe du "Temps des Croisades" de Seyssel (Les Amis du Château de Mionnaz)



Journées du Patrimoine au château de Mionnaz (Les Amis du Château de Mionnaz)



Festival Savoie Games à Seynod (Savoie Retro Games)



Marché de Noël au château de Mionnaz (Les Amis du Château de Mionnaz)



Bulletin réalisé par la commission communication :
Gilles Barrioz, Adrien Deline, Didier Galmiche, Julien Gayet, Marianne Jund,
Mathias Langlois, Mireille Lejeune, Nathalie Mermillod-Anselme.

Merci aux associations communales et intercommunales,
à Ludivine Mandalà, à Julie Neveu, à Michel Rohan.

Imprimeur : Photoplan à Seynod